

FOND NATIONAL CLIMAT
MALI



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DE
L'ASSAINISSEMENT ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE



DOCUMENT DE PROGRAMME¹

Titre du Programme : Projet d'Appui à l'amélioration des moyens d'existence durable d'atténuation et adaptation des Communautés de Pêche face aux changements climatiques (PACP)

Zones d'intervention : Région de Ségou (les cercles de Barouéli, Bla, Macina, Niono, San et Ségou)

Domaine prioritaire du Plan Stratégique : Le domaine de l'intensification de l'Agriculture, l'Élevage et la Pisciculture

Produits du Plan Stratégique :

Produit 2.3 : Aménagement des points d'eau adapte pour le cheptel et la production piscicole

Produit 4.4 : Soutien aux activités de conservation, transformation et de commercialisation des produits de la pêche, de l'élevage, de l'agriculture et des forêts

Nom du Soumissionnaire : ONU-Femmes Mali en partenariat avec la Direction Nationale de la Pêche

25 JAN 2021

25 JAN 2021

Signature (Fonds Climat):

Date/Moi/Année

¹ Le terme « programme » fait référence aux programmes conjoints (PC) et aux projets.



Mme Marie Pierre Rakya Chaupin

97/01/2021

Signature (Soumissionnaire) : 12/Novembre/2018
Date/Mois/Année



Période du programme :	2021-2024	Ressources totales requises :	XXXXXX
Numéro du Programme :	XXXXXXXX	Ressources totales allouées :	
Date de démarrage :	Mars 2021	Fonds Climat Mali	\$ 976 861
Date de fin :	Mars-2024	•	
		• Autres :	\$ XX
		XXXXX	
		XXXX	\$ XX

Description sommaire

Le projet vise à contribuer à l'amélioration des moyens d'existence durable des communautés de pêche face aux changements climatiques. Pour y parvenir le projet apportera un appui aux pêcheurs, mareyeuses et transformatrices des zones ciblées pour l'intégration de la pisciculture au niveau des sites pour une diversification des activités sur la base de suivis rapprochés des acteurs et des stratégies acteurs -acteurs par l'application des projets ayant réussis dans la région.

Le renforcement des capacités des services d'encadrement en leur dotant de moyens matériels et financiers pour la mise en œuvre des techniques piscicoles. Les capacités techniques de l'unité de gestion, de la Direction Nationale de la Pêche, de la coordination régionale et des six (06) secteurs pêche seront renforcées.

Les producteurs/trices seront formés par l'encadrement pour la maîtrise des techniques piscicole à travers l'installation de 05 sites de démonstration et l'animation de 25 sessions de formation. Des formations seront dispensées aux acteurs qui seront appuyés pour s'organiser en coopératives.

Un appui sera apporté aux communautés pour la construction et l'aménagement des étangs de reproduction du tilapia et le grossissement du poisson marchand. Appui à l'installation des unités de production d'aliment poisson. La mise à disposition d'une expertise de qualité à travers les agents de la Direction Nationale de la Pêche en vue du renforcement des capacités de l'encadrement technique du projet. ONU- Femmes assurera un suivi et une supervision technique du projet en accompagnement de l'intervention de la Direction nationale de la Pêche.

Les productrices et producteurs/trices au nombre de 4 groupements par commune, soit 8 groupements par cercle en plus des 6 anciens groupements bénéficiaires du programme IPAFE seront concernés par les activités de ce projet. Au total, les capacités de 54 groupements mixtes constitués de 3500 bénéficiaires directs soit 3200 femmes et 300 hommes seront renforcés dans la pisciculture. Il s'agira d'installer des enclos au niveau de 30 sites de mares, aménager 04 étangs d'alevinage, 10 étangs de grossissement, réhabiliter 40 étangs et 10 emprunts et installer 12 dispositifs d'avipisciculture et 12 cages flottantes. Les bénéficiaires identifiés seront formés en techniques de pisciculture en enclos, en étangs et les techniques de transformation et de conservation du poisson dans la zone du projet.

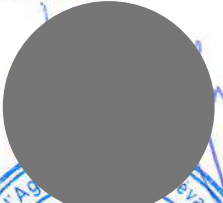

La zone d'intervention dispose d'anciens étangs et de nombreux emprunts dont la superficie est estimée à 730 400 m² soit 73,04 ha. Ces emprunts et étangs individuels ou collectifs ont été exploités avec l'appui technique des services locaux de la pêche. Ils sont actuellement dans un état vétuste et parfois comblés et envahis par le typha. Pour les remettre en état, il faudra les réhabiliter et mettre à la disposition des femmes. Au total, 40 étangs et 10 emprunts seront réhabilités soit une superficie de 52000 m².

Appui à l'amélioration de la qualité des produits, conduite de démonstration et vulgarisation de technologie innovante des petits matériels de conditionnement des équipements de

transformation (séchage et fumage) et du poisson frais sous glace : 1 mini chambre froide, caisses isothermes pour le transport de poissons sous glace, installations de dispositifs (serre solaire de séchage du poisson) et mise en place des fours de fumage Chorkors et des séchoirs solaires (tente solaire).

4500 ménages de producteurs/trices (22 000 personnes) de productrices seront indirectement impactés par le projet, ainsi que l'encadrement dans la région. Une production moyenne de 184 tonnes/an est visée soit une production totale de poissons de 550 tonnes, 14 tonnes de poulets de chair et 1 tonne de fruits durant la mise en œuvre du projet.

Organisations / institutions participantes

Nom de l'Organisation/Institution	Personne Contact et Adresse
ONU Femmes Mali	1) Mme Béatrice Eyong, Représentante Résidente au Mali, 2) Kamissa Traoré, Coordinatrice IPAFAE/PROCEGEM, ONU Femmes Mali, kamissa.traore@unwomen.org Tel : 94 94 50 70
Direction Nationale de la Pêche (DNP)   <i>7/14/2021.</i>	1) Nouhoum Berthé Directeur National de la Pêche, Direction Nationale de la Pêche, ACI 2000 Tél. 20 22 52 30 niangoro55@yahoo.com 2) Moussa Koumaré Directeur Régional de la Pêche, Direction Régionale de la Pêche de Ségou, Quartier Administratif Ségou, Tél. 21 32 01 65 moussakoumare33@yahoo.fr

.....
DIRECTION NATIONALE DE LA PECHE

LETTRE DE SOUMISSION

Bamako, le 14 novembre 2018

À : Monsieur Bourama CAMARA, Directeur Général de l'AEDD, Quartier du Fleuve, Rue 311,
Porte 328- BP 2357, Bamako, Mali
E-mail: aedd@environnement.gov.ml

Monsieur,

Nous, soussignés, avons l'honneur de vous proposer nos services, à titre de soumissionnaire, pour la réalisation du : Projet d'Appui à l'amélioration des moyens d'existence durable d'atténuation et d'adaptation des Communautés de Pêche face aux changements climatiques (PACP) dans la région de Ségou, Conformément à votre Appel à propositions en date du 30 octobre 2018. Nous vous soumettons par les présentes notre proposition, qui comprend :

La présentation de notre Institution/Organisation

- La présentation du Projet
- Et les diverses annexes du Projet

Tout en espérant une suite positive à notre proposition, veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Signature du représentant habilité :

Nom et titre du signataire : Mme Béatrice Eyang, Représentante Résidente au Mali

Nom du soumissionnaire : ONU Femmes Mali

Adresse : Bureau ONU Femmes Mali, Maison commune des Nations Unies, Badalabougou Est,
+223 20 22 31 21

Signatures des organisations et institutions participantes (y mettre cachet)

ONU Femmes	
------------	--

PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION/INSTITUTION SOUMISSIONNAIRE

Nom de l'Institution/organisation : ONU Femmes

Nom, titre et Adresse de la Personne : **Mme Béatrice Eyong, Représentante Résidente au Mali, Bureau ONU Femmes Mali**, Immeuble Magane, Badalabougou Est, +223 20 22 21 24

Brève présentation de l'institution /organisation

Date de création : En juillet 2010, l'Assemblée Générale des Nations Unies a procédé à la création de l'« **Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes** »- UNWOMEN/ONU Femmes. L'agence est le résultat de la fusion de quatre composantes du système des Nations Unies : *Division de la promotion de la femme (DAW)* ; *l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW)* ; *le Bureau de la Conseillère spéciale pour la problématique hommes-femmes (OSAGI)* ; et *le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM)*.

Domaines d'intervention/types de prestations : Les domaines d'intervention de ONU Femmes au Mali portent sur les suivants :

- Coordination des initiatives du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ;
- Coordination des initiatives intergouvernementales ;
- L'autonomisation économique des femmes
- La gouvernance, leadership et participation politique des femmes et Budgétisation Sensible au Genre ;
- Lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles ;
- Participation des femmes aux processus de prévention de gestion des conflits « Femmes, paix et sécurité ».

La présente initiative est proposée par le programme Agriculture sur le volet autonomisation économique des femmes.

Projets et programmes réalisés en lien avec le domaine prioritaire ciblé

ONU Femmes Mali dans le cadre de ses activités de renforcement actuelles des projets :

- Pisciculture en cage flottante à Diola et Ségou en partenariat avec la Direction Nationale de la Pêche. Il vise à renforcer le positionnement des femmes dans cette filière tout en améliorant leurs revenus ;
- Climat et Energie au Mali (CEMALI) mis en œuvre en partenariat avec l'ONG GERES. Il vise à réduire la pression sur le bois-énergie en intervenant à la fois sur l'offre et la demande.
- Agriculture Femmes et Développement Durable (AgriFeD) en cours d'exécution. Il vise à renforcer les capacités de résilience des femmes face aux défis liés aux changements climatiques ;
- Programme conjoint avec la FAO sur l'accès accru des femmes aux opportunités économiques, aux marchés et aux infrastructures, utilisant des services énergétiques renouvelables moins coûteux, préservant l'environnement et la valorisation des filières porteuses.

Organisation et équipes : ONU Femmes a actuellement une cinquantaine de Staff nationaux et internationaux et cinq programmes actifs avec plusieurs projets actifs sur les régions du Sud, du Centre et du Nord du Mali. La mise en œuvre des programmes bénéficie de l'appui

d'un département des opérations qui incluent les finances, d'une unité de suivi-évaluation/reporting, d'une unité de communication.

➤ **La Direction Nationale de la Pêche :**

- La Direction Nationale de la Pêche est créée et organisée par les textes législatifs et réglementaires suivants :
- La Loi n°05-009 du 11 février 2005 portant création de la Direction Nationale de la Pêche ;
- Le Décret N°09-604/P-RM du 9 novembre 2009 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de la Direction Nationale de la Pêche ;
- Le Décret N°09-616/P-RM du 19 novembre 2009 déterminant le cadre organique de la Direction Nationale de la Pêche ;
- Le Décret N°09-605/P-RM du 9 novembre 2009 portant création des Directions Régionales de la Pêche ;
- Le Décret N°09-620/P-RM du 19 novembre 2009 déterminant le cadre organique des services régionaux et subrégionaux de la Direction Nationale de la Pêche ;
- La Direction Nationale de la Pêche a pour mission d'élaborer les éléments de la Politique Nationale en matière de Pêche et d'Aquaculture et d'assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre de ladite politique.

A ce titre, elle est notamment chargée de :

- Concevoir et de veiller à la mise en œuvre de la politique de développement de la pêche et d'aquaculture ;
- Assurer la promotion et la modernisation des filières halieutiques et aquacoles dans le cadre d'une gestion durable des ressources halieutiques ;
- Élaborer et veiller à l'application de la réglementation relative à la pêche ;
- Concevoir et veiller à la mise en œuvre de programmes et d'actions dans les domaines de l'appui conseil, de l'animation, de la vulgarisation, de la formation et de l'information à l'intention des acteurs de la filière ;
- Centraliser, traiter et diffuser les informations et données statistiques se rapportant au secteur de la pêche.

PRESENTATION DU PROJET

1. Analyse de la situation

1.1. Zone intervention:

1.1.1. Région de Ségou

La Région de Ségou, est située dans la partie centrale du pays entre les 12°30 et 15°30 de latitude Nord et 4° et 7° de longitude Ouest. Elle couvre une superficie de 64 821 km² soit environ 5% de l'étendue, du territoire national.

La Région est occupée par la zone sahélienne dans une proportion de deux tiers (2/3) environ 43 298 km². La prédominance de la zone sahélienne 69% du territoire régional fait de Ségou une zone semi-aride. Cette donnée climatique est cependant influencée par l'abondance des eaux de surface (fleuve Niger et le Bani) permettant une agriculture irriguée. Le fleuve Niger traverse la Région sur 292 km. En outre trois rivières alimentées par le Bani desservent respectivement les zones de Gouindo, Falo, Fani, Korodougou, Yangasso et San.

La Région est caractérisée par une saison des pluies et une saison sèche. La moyenne des précipitations annuelles est de 513mm. La mousson soufflant du Sud au Nord-Ouest est le vent le plus fréquent en hivernage, tandis que l'harmattan, vent dominant en saison sèche souffle du Nord au Sud. La ville de Ségou, la cité des Balanzans (*Acacia albida*) est le chef-lieu de Région.

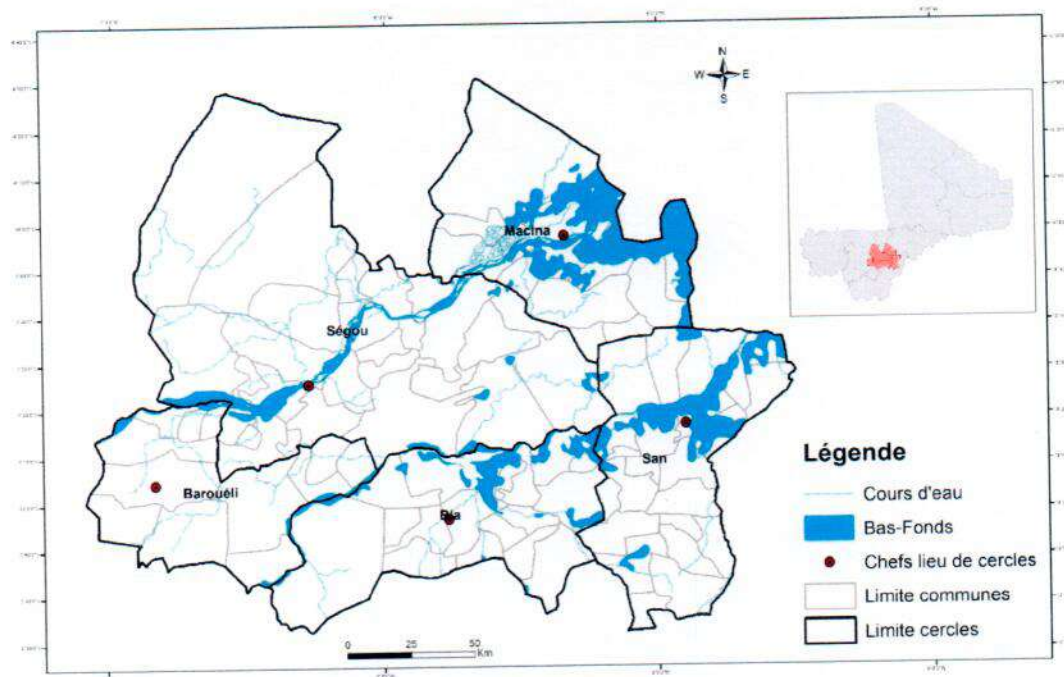
La région compte 3 125 000 habitants en 2018, soit 1 545 782 hommes et 1 579 218 femmes. Les femmes représentent plus de 50 % de la population. La région comprend : sept (7) Cercles (Barouéli, Bla, Macina, Niono, San, Ségou et Tominian), 118 Communes dont trois (3) urbaines qui sont Ségou, San et Niono, et 2 283 villages.

Les activités économiques sont dominées par le secteur primaire. Le système de production agropastorale est dominant. Les potentialités en terre arable sont évaluées à près de 2750 000 hectares. La Région détient un avantage comparatif certain dans le domaine de la riziculture irriguée en zone Office du Niger, et aussi en zone Office riz Ségou sous le système de submersion contrôlée.

Dans cette Région, l'Office du Niger a implanté une infrastructure gigantesque d'irrigation des périmètres agricoles couvrant plus de 100 000 ha, dont la plupart sont aménagés en casiers rizicoles. Toutes les retenues d'eaux naturelles ou artificielles couvrant des milliers d'ha, et qui alimentent le réseau des canaux de la Région, présentent exactement les mêmes caractéristiques végétales ; ces plans d'eaux offrent un potentiel en matière de pêche. Les zones potentielles de pêche et de pisciculture sont **Markala, Molodo, Kourouma, Kolongo, Macina**. La zone d'intervention dans le cercle de Niono concernera la commune rurale de Kalasiguida et la commune rurale de Sirifilaboundi qui présentent un certain nombre d'infrastructures qui ont un besoin de réhabilitation. Dans le cercle de Macina le projet interviendra principalement dans les communes rurales de Macina, Kokry et Kolongo.

En dehors de la zone Office du Niger le projet interviendra dans les cercles de Barouéli (communes de Tamani et Dougoufé), de Bla (communes de Korodougou et Touna), de San (communes de San et N'Goa) et Ségou (communes de Sebougou et Markala).

Ségou, la 4^{ème} région administrative du Mali compte 118 communes dont 3 urbaines qui sont Ségou, San et Niono, et 2 283 villages.



Problèmes à résoudre :

Le sous-secteur de la pêche est marqué par le manque de données chiffrées, voire de statistiques fiables sur les activités de pisciculture. La Direction Nationale de la Pêche estime cependant la production aquacole nationale à environ 4 500 tonnes de poissons plan de campagne 2017-2018, cette production est issue des infrastructures (des cages flottantes, des étangs, des mares et des emprunts etc.). Les premières expériences en pisciculture ont été initiées au début des années 1980, dans un contexte particulier caractérisé par des déficits de production halieutique à la suite de la persistance de la sécheresse.

Diverses tentatives d'aménagement et d'empoissonnement des mares et des petites retenues de barrages ont été réalisées. Malgré, les efforts considérables qui ont été déployés, les résultats de la pisciculture semi extensive et intensive sont restés très mitigés. La pisciculture extensive est pratiquée dans certaines mares. Les interventions au niveau des plans d'eau portent sur les aménagements des canaux d'alimentation dans les cuvettes et le surcreusement de mares, en vue d'augmenter la durée de rétention de l'eau dans les mares, l'empoissonnement se fait surtout à partir d'alevins de Tilapia et de Clarias prélevés dans le milieu naturel.

Les espèces de poisson dans ces milieux proviennent des cours d'eau qui les alimentent, ce qui dénote qu'on peut y rencontrer la plupart des espèces de poisson candidates aux migrations latérales le long du bassin du Niger.

Les emprunts sont utilisés pour la pisciculture extensive. Ils sont fertilisés avec la fumure organique pour le développement du plancton et d'insectes nécessaires pour la nourriture des poissons, dans ce cas aussi, leur empoissonnement se fait à partir d'alevins prélevés dans le milieu naturel (avec par conséquent des impacts négatifs sur les ressources halieutiques).

Il existe plusieurs fermes privées périurbaine de Bamako et les stations d'alevinage qui produisent un nombre limité des alevins de manière artificielle (Molodo et Sélingué), et aussi que certains étangs villageois distribués à travers le pays ; ces étangs villageois sont gérés de manière individuelle et collective, et les empoissonnements sont habituellement faits avec alevins collectés du milieu naturel et l'alimentation est faite avec des sous-produits agricoles.

L'aquaculture durable et rationnellement gérée est une activité récente au Mali. Elle occupe une place marginale au sein de l'économie malienne malgré le potentiel au niveau des ressources naturelles, et en terres aménageables (plus de 2,2 millions d'ha). Dans le domaine de l'aquaculture on peut affirmer que le potentiel de développement du Mali est complètement sous-exploité.

Il convient d'ajouter à ces éléments que l'aquaculture étant pratiquée par des communautés dont elle ne constitue pas l'activité professionnelle. La maîtrise des techniques n'est pas appropriée et les connaissances en la matière limitées. Au niveau de l'encadrement les technologies et techniques d'aquaculture restent faiblement maîtrisées.

Aussi ces dernières années les phénomènes de changements climatiques ont fortement affectés la pêche de capture réduisant fortement les revenus des communautés de pêche et aggravant leur vulnérabilité. Des techniques de production alternatives tirant parti des potentialités d'irrigation, des disponibilités en points d'eau permettront de diversifier les sources de revenus des producteurs/trices socio-culturellement non pêcheurs et de contribuer à leur sécurité alimentaire.

Le présent projet s'inscrit dans le premier axe stratégique du Schéma Directeur de la Pêche et de l'Aquaculture au Mali à savoir le programme d'aménagement des pêcheries et de développement de l'aquaculture sous toutes ses formes.

Défis à relever:

Conformément aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), l'objectif de la Direction National de la Pêche (DNP) et des différentes Directions Régionales de la Pêche (DRP) au niveau région, ainsi que des autres partenaires institutionnelles, face à la croissance galopante de la population rurale et urbaine au Mali, est de réduire la pauvreté et de lutter contre l'insécurité alimentaire, en accompagnant les communautés par la mise en œuvre des programmes d'empoissonnement et en améliorant les revenus de ses populations.

Le projet se propose d'appuyer et d'améliorer les moyens d'existence durable par le développement de l'aquaculture intégrée comme une activité durable et génératrice de revenus alternative, aussi, comme une activité alternative et complémentaire aux pêcheries pour augmenter la production et disponibilité des poissons au niveau locale.

Malgré leurs résultats mitigés, ces premiers projets ont contribué à créer des conditions plus favorables à la réussite des nouveaux projets piscicoles en levant une bonne partie des contraintes ci-dessus citées (création d'un centre de formation en aquaculture, création de structures publiques et privées d'alevinage et de production d'aliments poisson, installation de plusieurs étangs piscicoles, formation du personnel d'encadrement,...). Fort de cette nouvelle donne et des résultats positifs des différentes études prospectives menées récemment dans différents bassins de production du pays, le Gouvernement du Mali a décidé de mettre un accent particulier sur l'exploitation du fort potentiel piscicole identifié pour accélérer l'atteinte de la sécurité alimentaire.

Interventions en cours/prévus

ONU Femmes Mali dans le cadre de ses activités de promotion économique des femmes a mis en place un projet pilote de pisciculture en cage flottante dans le cercle de Diola et dans la région de Ségou. Les résultats de cette phase pilote sont déjà encourageants avec une production de plus de 28 Tonnes de poissons frais en 2 cycles d'élevage. Pour renforcer les acquis, la phase d'extension du projet sera intégrée dans le programme IPAFE et impliquera la participation des associations féminines œuvrant dans la pisciculture traditionnelle. L'objectif est de contribuer à l'épanouissement économique des femmes des régions de Koulikoro et Ségou. Il a porté sur le renforcement des femmes dans la pisciculture en cage flottante. Par ailleurs, les femmes des groupements ciblés ont été renforcées dans le domaine de la transformation et de la commercialisation de poisson.

Le projet a eu comme cible les associations féminines des régions concernées, 500 femmes constituées en groupement ont été appuyées. Une extension en cours de mise en œuvre va concerner l'installation de quatre (4) étangs d'alevinage et une unité de fabrique d'aliment dans la région de Ségou afin d'assurer la pérennisation des acquis et impacter le coût d'acquisition des intrants de l'activité piscicole.

Valeur ajoutée de la proposition

La région de Ségou, avec les grandes superficies d'eaux libres (l'eau de qualité et la température de 25 à 30°C en moyenne annuelle) et les nombreux aménagements hydro-agricoles, le développement de l'aquaculture peut à terme constituer un élément de réduction des effets néfastes des aléas climatiques et de gestion rationnelle de l'écosystème (intégration agriculture/élevage).

En zones offices (Office du Niger, Office Riz Ségou et Office du Moyen Bani) dans les élevages « familiaux » conduits sur une superficie de 1 à 3 ares dont l'objectif est l'amélioration de l'apport en protéine, le rendement est de l'ordre de 30 à 50 kg de poissons/are par an. Cette production était au-dessus de la moyenne africaine. Dans les étangs aménagés, loin du fleuve et dans les villages isolés, un apport de 150 à 300 Kg de poissons/ha est très important par rapport à la productivité des plans d'eau naturels qui est de 50 kg/ha/an.

Les potentialités piscicoles sont de trois types :

- les mares, les falas et les canaux principaux qui peuvent être immédiatement exploitées (pour une superficie de 9 918 180 m²) ;
- les anciens étangs et emprunts qui nécessitent des réaménagements sommaires pour être exploités (pour une superficie de 730 400 m²) ;
- les nouveaux périmètres piscicoles aménageables (pour une superficie de 442 000 m²) sur les 2 510 km de canaux et le long du fleuve du Niger et son affluent le Bani dont dispose actuellement.

La production attendue de l'ensemencement de ces étendues d'eau est estimée à 40 086 000 poissons, à raison de 1 alevins/m² et 90 alevins par m³ avec une perte de 10%. Pour un poids moyen de 500 grammes après 6 mois d'exploitation, la production est estimée à 20 086 tonnes par an.

Le poisson pêché dans les nombreuses étendues d'eau est consommé quasi quotidiennement, il constitue la principale source de protéines animales des ménages de la zone.

Le Projet Validation et dissémination de systèmes d'élevage de poisson intégrés à la riziculture à travers des champs-écoles des producteurs/trices au Mali (TCP/FAO/MLI 3304) a fait des essais de rizipisciculture de 2011 à 2013 dans les zones offices dont l'Office du Niger. Les résultats sur les sites de l'Office du Niger (Niono et Macina) une production de 1083 kg/ha pour une campagne agricole soit une marge bénéficiaire nette de 2 302 220 CFCA.

Aussi, la région dispose d'une longue expérience de pisciculture villageoise à travers l'alevinage traditionnel et les empoissonnements de plans d'eau naturels et artificiels.

C'est fort de tous ces atouts que s'inscrit ce projet qui vise à mettre en valeur toutes les possibilités de la région dont le potentiel aménageable se situe entre 60 000 et 96 000 ha pour la pisciculture : pisciculture en étangs, exploitation des emprunts, agropisciculture, avipisciculture, pisciculture en enclos, empoissonnement des mares, des emprunts, des falas et des réseaux d'irrigation, installation de cages flottantes.

Au plan institutionnel : le projet développera une expertise dans le domaine de la pisciculture qui pourrait être utilisée dans différentes localités de la région, voire dans d'autres régions du pays. En amenant les producteurs/trices, les agents DRP/secteurs pêche et les agents des offices à travailler ensemble, le projet créera un réseau de professionnels en pisciculture provenant de plusieurs institutions. Au bout de ces 3 années d'exécution, la démarche dans la filière aquacole devrait être mieux appropriée par plusieurs institutions qui seront qualitativement enrichies et renforcées.

Aux plans technique et scientifique : d'une façon générale, le projet contribuera à l'amélioration durable des systèmes de production des communautés de pêche, et à l'augmentation et diversification du revenu des groupements dans les cercles ciblés dans la région. Le projet contribuera à accroître qualitativement et quantitativement la production alimentaire des cercles géographiques sélectionnés : Barouéli, Bla, Macina, Nono, San et

Ségou, grâce à une meilleure productivité renforçant ainsi l'objectif d'autosuffisance et de sécurité alimentaire que s'est fixé le gouvernement.

A travers les formations en pisciculture, des études de cas, des consultations, touchant directement à des problématiques de l'aquaculture et ses possibilités dans le contexte Malien, le projet contribuera à la production de connaissances techniques et scientifiques nouvelles.

Aux plans social et économique: les bénéfices sociaux concernent le renforcement des capacités à travailler en groupe à travers, la création ou un meilleur regroupement des organisations des acteurs, le renforcement de la capacité organisationnelle et de négociation de celles qui sont déjà bien établies et une meilleure représentativité des femmes (dont le rôle dans les organisations de producteurs/trices sera plus renforcé) dans les activités de formation technique et dans la mise en œuvre et à la création d'un réseau de pisciculteurs au niveau de la région.

Aux plans environnemental et sanitaire : Les incidences négatives identifiées seront atténuées en appliquant les mesures visant aussi bien la protection de l'environnement que la durabilité des actions du projet. Des mesures supplémentaires seront préconisées par l'évaluation environnementale devant faire partie de l'exécution des actions. Pour enrayer la menace à la santé publique et les dégâts sur l'environnement, le programme environnemental des offices sera rigoureusement suivi.

L'exécution du projet se fera de manière à ce que les aspects environnementaux et sociaux soient régulièrement suivis dans le cadre d'un suivi d'impact environnemental.

Sur le plan de la promotion de l'aspect genre : Le projet assurera la promotion de l'égalité hommes-femmes à travers les activités de formation ainsi que l'accès aux intrants destinés aux bénéficiaires. Les femmes en tant que membres des associations, coopératives et groupements de producteurs/trices, bénéficieront des deux composantes du projet. Une stratégie et des activités seront définies pour inclure les différentes couches sociales des communautés bénéficiaires. La participation active des femmes sera assurée et permettra de les promouvoir en tant que « propriétaires » pour améliorer l'égalité entre les sexes. Elles participeront au même titre que les hommes, à l'identification, à la mise en œuvre et au suivi des activités.

2. Modèle logique et cadre de résultats du

2.1. Objectifs et résultats attendus

2.1.1. Objectif général :

L'objectif global du projet est d'améliorer les moyens d'existence par un accroissement durable de la production piscicole face aux changements climatiques et diversifier les activités des communautés de pêche en vue d'améliorer les conditions de vie des populations à travers l'augmentation des revenus et l'optimisation de la production.

2.1.2. Objectifs spécifiques :

Les objectifs spécifiques de ce projet sont les suivants :

- Diminuer la pression sur les ressources ligneuses et aquacoles

- Renforcer les capacités des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'aquaculture et l'exploitation durable des écosystèmes aquatiques ;
- Contribuer au repeuplement des ressources halieutiques dans les mares
- Augmenter la production piscicole dans la zone du projet et améliorer les revenus des producteurs/trices ;
- Améliorer la qualité du poisson frais et transformé et les conditions d'hygiène au niveau des chaînes de valeur (poisson frais, fumé et séché) .

2.1.3. Résultats attendus :

Les résultats attendus du projet sont les suivants :

- La pression sur les ressources ligneuses et aquacoles a considérablement baissé dans les communautés bénéficiaires du projet;
- Les capacités d'au moins 60% des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'aquaculture et l'exploitation durable des écosystèmes aquatiques sont renforcées ;
- La contribution au repeuplement des ressources halieutiques dans les mares est effectuée
- La production piscicole et les revenus des producteurs/trices a augmenté d'au moins 40% dans la zone du projet ;
- La qualité du poisson frais et transformé et les conditions d'hygiène au niveau des chaînes de valeur (poisson frais, fumé et séché) est amélioré à travers les actions du projet ;

Produits et activités

Le projet vise à améliorer les moyens d'existences par un l'accroissement durable de la production piscicole, la transformation et la conservation du poisson à travers la mise en œuvre des activités suivantes :

Produit 1 : Aménagement des points d'eau adapté à la production piscicole

- Activité 1.1 : Empoissonner les mares ou basfonds pour la régénération de l'écosystème

La région dispose de nombreuses mares ou bas-fonds qui gardent l'eau pendant une bonne partie de l'année. Si certains bas-fonds sont occupés par des activités de maraîchage, d'autres par contre gardent l'eau sans autre usage. En vue de profiter de ces plans d'eau, des activités de pisciculture pourront être menées. Il s'agira principalement de pisciculture extensive car ces grandes étendues sont difficiles à entretenir. Les communautés riveraines de ces plans d'eau seront impliquées dans la gestion et pourront poursuivre l'activité une fois le projet terminé. Une clé de répartition des produits issus de la pêche collective devra être définie entre les communautés et le service de la pêche.

La superficie de l'ensemble des bas-fonds est estimée à 9 918 180 m² soit 991,818 ha. Le tilapia et le silure seront utilisés comme les poissons d'élevage. La densité de charge sera de 0,25 alevin/m² soit 2500 alevins par (1500 tilapias et 1000 clarias) et sur une superficie de **30 ha pour une production globale attendue de 45 tonnes de poissons par an en raison de 200 g de poids moyen.**

Les principales actions à mettre en œuvre seront :

- L'élaboration d'un protocole d'attente pour la valorisation des mares avec les communautés
- La mise en place des comités de gestion villageoise
- 30 mares et grands adducteurs seront empoissonnés
- L'installation des enclos en éclosiers au niveau de 30 sites de mares de 1 ha chacun et leur empoissonnement
- L'appui aux communautés pour l'organisation de la pêche collective dans les mares
- Le renforcement des berges des mares par le reboisement avec **9000 plants à croissance rapide (Eucalyptus, Acacias coleii, Acacia senegal...)**

➤ **Activité 1.2 : Réhabiliter les étangs et emprunts piscicoles**

La région dispose d'anciens étangs et de nombreux emprunts dont la superficie est à 730 400 m² soit 73,04 ha. Ces emprunts et étangs individuels ou collectifs ont été exploités avec l'appui technique des services locaux de la pêche. Ils sont actuellement dans un état vétuste et parfois comblés et envahis par le typha. Les talus se sont effondrés et l'alimentation en eau est très difficile. Le type de pisciculture sera semi-intensif et essentiellement axé sur le grossissement pour le poisson marchand. La production prévisionnelle nette, à raison de 3 alevins/m² pour un poids moyen de 250 g avec une production de 300 kg/étang/cycle d'élevage de 6 mois, soit une production de 24 tonnes/an et une production de 600 kg/emprunt/cycle d'élevage de 8 mois, soit une production de 12 tonnes/an. **La production totale en poissons frais des infrastructures est estimée à 96 tonnes pour les trois années du projet.** Les deux espèces, le tilapia (*Oreochromis niloticus*) et le silure (*Clarias gariepinus*), en usage en pisciculture au Mali seront utilisées.

Etang : est une pièce d'eau spécialement aménagée (avec une entrée d'eau, digue, assiette et une vidange) pour l'élevage des poissons.

Emprunts : est un plan d'eau naturel ou artificiel profond dont la vidange totale est impossible.

Pour les remettre en état, le projet prévoit de :

- réhabiliter et aménager (curage, surcreusement, rehaussement du niveau des digues des étangs, réparation du circuit d'alimentation en eau) au total, quarante (40) anciens étangs et 10 emprunts piscicoles pour les rendre opérationnels
- construire 10 étangs de grossissement en terre de 500 m² chacun
- construire 4 étangs mixte de 1150 m² chacun qui seront mis à la disposition des groupements pour la conduite de l'alevinage naturelle
- empoissonner les étangs et des emprunts
- sensibiliser les communautés de pêche sur les effets néfastes de la pêche extensive et l'adoption des techniques de pisciculture visant à alléger la pression sur les ressources ligneuses et aquacoles

➤ **Activité 1.3 : Vulgariser la pisciculture associée à l'arboriculture et culture de légumineuses**

Il existe déjà dans la zone des étangs en exploitation. Ces étangs peuvent servir à l'implantation du dispositif d'élevage de poisson ensuite connecter à un espace aménagé. Dans le but d'associer l'élevage du poisson à celui de la volaille, 432 m² de poulailler sur pilotis seront aménagés pour l'avipisciculture avec les poulets de chair. Le type de pisciculture sera semi-intensif orienté sur la production du poisson marchand. La densité de mise en charge lors des empoissonnements sera de 3 poisson/m². La production prévisionnelle est de 300 kg/étang/cycle sur la base d'un poids moyen de 250 g pour le poisson marchand pendant un cycle d'élevage de 5 à 6 mois. Le tilapia et le silure seront les poissons d'élevage pour une production annuelle de 7 tonnes et 14 tonnes/an de poulets de chair, avec un poids moyen final de 2kg/sujet en 45 jours d'élevage.

Les activités concerneront :

- la construction de 12 étangs et leur mise en eau et empoissonnement ;
- la construction de 12 poulaillers sur pilotis et leur mise en charge avec 8 poussins au m² pour un poulailler de 12 m², soit 100 par poulailler et un total de 1 200 poulets pour un cycle d'élevage de poisson ;
- l'aménagement de 12 périmètres de 200 m, soit une surface de 2500 m² par périmètre
- la plantation des arbres fruitiers sur les espaces connectés aux étangs bénéficiant des eaux fertilisées avec 20 pieds de banane, 20 pieds de papayer et 10 pieds d'agrumes pour un total de 50 pieds par périmètre soit un total de 600 pieds d'arbres fruitiers.
- la culture de légumineuses (niébé et voandzou) en intercalaire des arbres fruitiers
- l'aménagement de la clôture avec la haie vive constituée de *Jatropha curcas* et le henné soit 800 pieds par périmètre pour un total de 9600 pieds de haie vive.

Produit 2 : les communautés sont engagées dans la pisciculture intensive

➤ **Activité 2.1 : Installation des cages flottantes**

Pour mieux rentabiliser les plans d'eau, la pisciculture en cages flottantes sera réalisée avec les bénéficiaires. Les exploitants(es) identifiés sur des critères définis seront choisis pour la mise en œuvre de l'activité. Pour un cycle d'élevage de 6 mois et un poids marchand de 500 g, la production sera estimée à 60 tonnes par an.

L'avantage majeur des cages flottantes est que le problème d'alimentation en eau et de drainage sont inexistantes et la récolte est très simple, les poissons étant confinés dans un espace restreint. Par contre, l'inconvénient majeur réside dans la cherté des installations, la cherté de l'alimentation spécialisée des poissons, les problèmes de vol, la prédation par les oiseaux piscivores. Les activités menées porteront sur :

- l'identification de 12 groupements ;
- la construction et l'installation de 12 cages flottantes sur la durée du projet à raison de 4 cages par an ;

- l'empoissonnement des cages avec 194 400 alevins pour l'ensemble des cages soit 18 000 par cages ;

➤ **Activité 2.2 : Le renforcement des capacités des acteurs :**

Les actions concernent :

- le renforcement des capacités des services d'encadrement en leur dotant de moyens matériels et financiers pour la mise en œuvre des techniques piscicoles ;
- la mise en synergie des services intervenant dans l'agriculture et ceux intervenant dans la pisciculture pour une meilleure coordination des actions.
- le renforcement des capacités d'au moins 80% des bénéficiaires sur les techniques de pisciculture en cages flottantes, la fabrication d'aliment et dans la conduite de l'élevage et alevinage dans les étangs
- **1680 acteurs soit 1600 producteurs/trices et 80 personnes de l'encadrement technique sont formés aux techniques piscicoles, techniques de transformation du poisson et aux formations complémentaires ;**
- l'alphabétisation et la formation de 216 exploitants sur le plan organisationnel, de gestion et d'exploitation piscicoles ;
- l'information et la sensibilisation des acteurs au fonctionnement et aux modalités de gestion des aménagements ;
- l'installation de deux (2) sites de démonstration sous forme de champs écoles ;
- la mise en place d'un cadre de concertation constitué des services techniques, des représentants des communautés bénéficiaires et des autorités locales pour une meilleure appropriation du projet

➤ **Activité 2.3 : Installation d'une unité de fabrication d'aliments poisson**

L'activité va porter sur l'installation d'une unité de fabrication d'aliment qui vise à améliorer le problème d'accès à l'aliment pour les productrices locales. Pour assurer le fonctionnement de l'unité, les provendes seront mises à la disposition des bénéficiaires pour une production mensuelle de 4 tonnes d'aliments poisson. Il s'agira de :

- Installation d'un moulin broyeur électrique,
- Installation de mélangeur/mixte et d'une granuleuse.
- Fourniture d'un kit de petits matériels composé de : bassines, assiettes, balances, brouettes, seaux etc...
- Installation d'un dispositif solaire avec des panneaux pour le besoin énergétique de l'unité
- Accompagnement des bénéficiaires pour un transfert de compétence et pour l'assurance qualité des productions.

Produit 3 : Appui à l'amélioration de la qualité du poisson par la conduite des démonstrations et la vulgarisation de matériels et équipements de transformation et de conservation du poisson

- **Activité 3.1 : Améliorer la transformation et la conservation des produits de pêche**

Pour mieux améliorer les processus de manutention, de conditionnement et de transport du poisson frais et transformé, répondant à la demande du marché et tenant compte de la rentabilité économique et des besoins spécifiques des femmes, les piscicultures/pêcheurs, les mareyeuses, les transformatrices et les collecteurs seront identifiés sur des critères définis pour la mise en œuvre de l'activité. Le projet prévoit de :

- appuyer les bénéficiaires avec l'installation de 50 fours de fumage, et 1200 claies
- 20 séchoirs solaires seront installés pour la vulgarisation des techniques améliorées de séchage de poisson ;
- appuyer les producteurs/trices de poisson avec 50 caisses isothermes pour le transport adéquat des produits de pêche
- installer 1 mini chambre froide dans le marché à poisson pour la conservation optimale des produits de pêche
- vulgariser les bonnes pratiques d'hygiène, de conditionnement et de conservation du poisson

Efficacité des activités proposées

L'efficacité des activités proposées sera mesurée à travers, la mise en place ou la réhabilitation des infrastructures et équipements de pisciculture visant à aboutir à un accroissement de la production piscicole. Cette situation améliorera les indicateurs socio-économiques et une réduction sensible de l'incidence de la pauvreté dans la zone. Les actions envisagées entraîneront aussi un accroissement des revenus des communautés de pêche (exploitants piscicoles) et des opérateurs de la filière, la création d'emplois, et la promotion de petits emplois parallèles (tâcherons, artisans, transporteurs locaux, petit commerce). L'accroissement de revenus soulagera les populations les plus pauvres qui pourront supporter certaines dépenses d'alimentation, de santé et d'éducation.

La pisciculture à long termes diminuera la pression sur la pêche de capture et permettra ainsi une remontée biologique des ressources aquatiques en général et ichthyenne en particulier dans les plans d'eau de la zone. Certains écosystèmes pourront être ainsi préservés notamment les berges et les îles. La pisciculture pourra orienter de nombreux pêcheurs migrants à se sédentariser près des rizeries, en être propriétaires, et par conséquent diminuer la pression sur les ressources ligneuses et aquacoles.

Bénéficiaires et modalités de participations

Le projet bénéficiera à un total de 20630 personnes sur la période des 3 ans avec un focus sur la participation des femmes et des jeunes.

Au total, 152 groupements environs seront ciblés soit 14470 Femmes et 6160 Hommes

Les bénéficiaires du projet seront identifiés à travers un diagnostic participatif au niveau des zones d'intervention en relation avec les parties prenantes les autorités communales, les faitières (Le Collectif National des pêcheurs et pisciculteurs du Mali et la CONASCOPA) et les conseils de pêche.

Les bénéficiaires directs du projet seront les communautés de pêche (Les piscicultures/pêcheurs, les mareyeuses, les transformatrices et les collecteurs) à travers les exploitations piscicoles et les pêches collectives. Ce sont aussi les membres des associations et coopératives agricoles qui s'attèlent autour des activités de développement autocentré à la base et autour des actions porteuses d'intérêt collectif. Ces associations et coopératives sont souvent dans les instances de décision.

Le personnel de l'encadrement technique sera aussi bénéficiaire du projet à travers le renforcement de leurs capacités et le transfert de technologies. Il s'agit principalement de ceux intervenant dans la zone du projet qui n'ont pas le profil type de pisciculteur.

Les bénéficiaires sont aussi les collectivités territoriales qui ont dans leur plan de développement local des actions allant dans le sens du développement de la pêche et de l'aquaculture et qui pourront bénéficier de l'appui du personnel formé. Les taxes et les impôts générés par les activités participent directement à l'essor du développement local, et améliorent le niveau de vie des populations et la sécurité alimentaire.

La recherche est aussi bénéficiaire à travers des sollicitations pour élucider certains problèmes ou difficultés techniques de mise en œuvre du projet, d'actions d'équipement, de logistique dans le domaine de la pisciculture, de la pêche et de l'aquaculture.

3. Pérennité, Complémentarité et Risques du Programme

Pérennité des interventions prévues

L'approche participative sera privilégiée comme méthodologie d'intervention pour assurer la durabilité des systèmes de production piscicole développés. Elle sera concrétisée par la prise en compte des points de vue de l'ensemble des acteurs dans toutes les phases du projet pour assurer une appropriation effective des actions mises en œuvre.

Le souci de la durabilité, fil conducteur de toutes les interventions du projet, commande que les systèmes de production mis en place soient simples, indépendants, intégrés, capables de s'autogérer dès la première campagne d'exploitation. Aussi, les travaux à réaliser, les matériels et matériaux à fournir, les services à rendre devront être basés, autant que possible, sur les compétences et les disponibilités locales.

ONU Femmes et la Direction Nationale de la Pêche (DNP), à travers leurs agents chargés de l'encadrement, apporteront toute l'assistance nécessaire aux bénéficiaires. Ils mettront à profit les entreprises publiques et privées spécialisées dans les services piscicoles (techniques d'alevinage, d'alimentation des poissons, etc.).

Le renforcement des capacités et la formation de l'encadrement et des bénéficiaires permettra de jeter les bases de l'appropriation des bénéficiaires. L'organisation des producteurs/trices sera appuyée. Le programme répondra aux besoins spécifiques des bénéficiaires afin d'assurer leur engagement et adhésion.

L'exécution du projet se fera de manière à ce que les aspects environnementaux et sociaux soient régulièrement suivis dans le cadre d'un suivi d'impact environnemental. Les formations organisées par le projet seront accompagnées d'assistance technique de la part des chefs secteurs pêche.

Pour assurer la pérennité des activités, les revenus générés des exploitations piscicoles seront placés dans une institution financière de la place. Par la suite, un plan d'action sera élaboré par le groupement pour l'utilisation des fonds. Ce plan d'action prendra en charge le financement de la poursuite des activités de pisciculture et favoriser l'émergence de nouvelles activités de génération de ressources.

Stratégie de mise à l'échelle

La stratégie de mise à l'échelle sera basée sur les composantes du Plan National d'Investissement Prioritaire dans le Secteur Agricole (PNIP-SA), qui vise à augmenter la production de poisson par un développement et une intensification de l'aquaculture à travers les composantes suivantes :

La composante "Renforcement des capacités" qui vise à mieux former, organiser et équiper les acteurs de la filière, à mieux communiquer sur les activités de la filière,

La composante "Investissements" qui vise à aménager les mares, les étangs, les bassins aquacoles, l'installation des cages flottantes, et les périmètres agropisciculture, à construire et à installer les enclos à poisson.

La composante "Productivité et compétitivité" qui vise à construire de petites unités de conservation du poisson frais, à développer et à promouvoir les poissons fumés, séchés et emballés, à développer des moyens idoines et hygiéniques de transport du poisson frais, à développer et diversifier les techniques de pisciculture.

La composante "Recherche et Formations" qui vise à améliorer les techniques d'élevage de poissons en pisciculture, les techniques de transformation, conservation et de conditionnement du poisson, l'alimentation du poisson, etc...

La composante "Mesures d'accompagnement" qui vise la mise à disposition du Fonds, la prise en compte des grandes orientations du Schéma Directeur de la Pêche et de l'Aquaculture, la poursuite du développement des infrastructures de transport routier, la création des marchés de proximité pour améliorer l'écoulement des produits.

Par ailleurs, les ateliers périodiques d'échanges et de diffusions des leçons apprises regroupant tous les acteurs, un atelier final de présentation et de validation sera organisé pour partager et discuter l'expérience acquise dans les différents domaines d'interventions. En plus les ateliers des Comités de pilotage et d'Orientation (CTO) seront organisés chaque année pour une meilleure coordination du projet. Celui-ci permettra de tirer les leçons du projet et d'en dégager les grandes lignes pour la réplique de l'approche retenue à d'autres sites de la région.

Complémentarités avec les projets/programmes existant et potentialités catalytiques des financements

Les partenariats et synergies seront recherchés avec des projets, programmes et initiatives en cours dans la région de Ségou et qui partagent les mêmes préoccupations et approches que ce projet. Cependant, au cours de ce projet un cadre de concertation de ces partenaires institutionnels sera mis en place afin de définir les modalités de ces synergies et partenariats et de faciliter les échanges d'informations et d'expériences.

Il est à noter qu'une complémentarité directe sera établie avec des programmes dont certains initiés par ONU Femmes dans la région, et impliquant certaines actions et activités concernées par ce projet. Il s'agit de :

- Le projet Initiative et Appui à l'Entreprenariat Féminin (IPAFE) a été initié par ONU-Femmes Mali dans le cadre de ses activités de promotion économique des femmes avec le soutien d'un malien de la diaspora et une subvention de l'ambassade de Suède pour la diversification des sources de revenus des organisations féminines du Mali à travers la pisciculture. N'ayant aucune expertise en pisciculture, ONU-Femmes s'est appuyé sur la Direction Nationale de la Pêche (DNP) pour son accompagnement. Le projet a démarré dans la région de Koulikoro. La phase projet pilote de pisciculture en cage flottante dans le cercle de Diola. Les résultats de cette phase pilote ont été encourageants. Pour renforcer les acquis, la phase d'extension du projet a impliqué la participation des associations féminines œuvrant dans la pisciculture traditionnelle. Il vise à contribuer à l'épanouissement économique des femmes des régions de Koulikoro et Ségou. Il porte sur le renforcement des femmes dans la pisciculture en cage flottante. Au vu des résultats encourageants obtenus, ONU-Femmes a décidé de l'étendre sur quelques communes de la région de Ségou. C'est ainsi que les communes de Sébougou (Association Yiriwa-ton de Sékoro), Markala (Coopérative Badegna de Markala), Sibirila (coopérative Djidi), Kolongotomo (Coopérative Badenya ton de Kayo Bozo), de Kokry (Association Benkadi de Siranikoro) et San (Coopérative Jekabaara de San) ont pu bénéficier des cages flottantes pour les groupements de femmes. Le projet a atteint les résultats suivants à date :
 - 500 femmes menant la pisciculture de manière indépendante et professionnelle dans les régions de Koulikoro et de Ségou grâce à l'équipement de 13 coopératives avec 24 cages flottantes et 223 760 Alevins réparties entre la phase pilote (24 000 pour 2 coopératives) et la seconde phase (199760 pour 11 coopératives).
 - Capacités de 318 personnes dont 292 femmes renforcées en pisciculture en cages flottantes grâce à une formation sur le système d'élevage et la production d'alevins en bassins et étangs.
 - Meilleure conservation et transformation du poisson produit en pisciculture grâce à la formation de 318 personnes sur les techniques de traitement et de fumage du poisson.
 - Meilleures capacités de gestion des coopératives de production de poisson grâce au renforcement de capacités de 70 femmes membres en marketing

- **28, 867 Tonnes** de poissons vendu avec un chiffre d'affaire de **43 753 958 de FCFA** grâce au renforcement des capacités de 70 femmes des 13 groupements bénéficiaires en techniques de commercialisation.

- Le gouvernement malien, notamment dans le cadre de l'Alliance globale pour la résilience face aux crises au Sahel et en Afrique de l'Ouest (AGIR) et du Plan d'action gouvernemental pour la période 2013-2018 (PAG), a décidé de réduire structurellement et de manière durable la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle de la population malienne. Dans le cadre du 11ème FED pour le Mali (2014-2020), l'Union européenne (UE) finance un programme PRORESA (Programme de renforcement de la sécurité alimentaire au Mali - no CRIS : FED/2015/038-079) répondant au double défi d'une situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique, telle qu'identifiée dans le PIN 11ème FED, et à celui de la mise en œuvre de l'Accord de paix et la réconciliation au Mali. La logique d'intervention du PRORESA a pour objectif général de « contribuer à la réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Mali » dans les régions du Nord du Mali et avec des interventions institutionnelles au Niveau Central. Le Projet d'Appui à la Filière Halieutique (PAFHa) est le premier objectif spécifique du PRORESA, dont la mise en œuvre a été confiée à Enabel par l'UE. Le PAFHa intervient dans les régions de Mopti et de Ségou, avec des activités de renforcement institutionnel au bénéfice de la Direction Nationale de la Pêche, la conservation, la valorisation et la commercialisation des produits halieutiques, la production halieutique (pêche et pisciculture), les capacités des services techniques gouvernementaux et des organisations professionnelles et leur interaction avec les autres acteurs de la filière.

- Programme de développement de l'irrigation dans le bassin du Bani et à Sélingue (PDI-BS) : La relation est basée sur la signature de la convention de partenariat entre la DNP/DRP et le programme. Les activités d'appui à la pisciculture, notamment la formation, la vulgarisation des techniques piscicoles et le suivi des paramètres halieutiques sont confiées à la Direction Régionale de la Pêche (DRP) de Ségou dans le cadre d'une convention qui été signée avec le Programme.
Le projet d'aménagement de San-Est financé par la BOAD, il est envisagé l'acquisition, l'installation et l'exploitation de quatre (04) cages piscicoles flottantes. Le kit de pisciculture intensive en cage flottante comprend : i) l'achat et l'installation de cages flottantes de 144 m³ avec accoudoir ; ii) l'achat et transport alevins et d'aliments poisson ; iii) l'achat de pirogues, de petits matériel et le gardiennage. Ces cages seront installées dans la partie du fleuve Bani bordant les villages de (Karantéla, Guélékoro, Bélénikégny et Tinéni), à une profondeur d'au moins six mètres.

- *le Plan National d'Investissement Prioritaire dans le Secteur Agricole (PNIP-SA, 2010) :* une étape de la construction et de la mise en œuvre du Programme National d'Investissement dans le Secteur Agricole. Prévu pour une durée de 10 années, le PNIP-SA est le programme national du Mali pour le secteur agricole au sens large, prenant en compte les besoins tant de fonctionnement que d'investissement, les acquis, les gaps à rechercher pour l'investissement et le fonctionnement du secteur et

des sous secteurs (y compris la pêche et l'aquaculture). Il fédère l'ensemble des projets et programmes en cours et en perspective dans ce secteur.

- *le Plan Décennal pour la Réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (PDR-OMD, 2006-2015)* avec pour stratégies l'atteinte des OMD dans le secteur du développement rural dont le sous-secteur de la pêche et de l'aquaculture et visant l'augmentation et la diversification de la production agricole, l'amélioration des revenus des populations par une meilleure organisation du marché des aliments de base (céréales, fruits et légumes, produits animaux et halieutiques, etc.) et le développement de la transformation des produits locaux.
- *le Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA, 2004)* : ce programme a pour objectif de combattre la faim et d'assurer la sécurité alimentaire au niveau national et à l'échelon des ménages à l'horizon 2015 dans une perspective durable sur les plans économique et environnemental et dans le souci de justice sociale. Les actions prévues dans le PNSA s'inscrivent dans le programme des **Objectifs de Développement Durable (OMD) qui est de "Réduire de moitié l'extrême pauvreté et la faim"**.
- *le Programme Quinquennal d'Aménagements aquacoles au Mali (2016-2020)* : l'objectif du programme est de promouvoir un accroissement durable de la production piscicole et de diversifier les activités des communautés de pêche en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie, à travers leur sédentarisation et leur participation au développement local. Ses objectifs spécifiques sont :
 - aménager les mares pour l'organisation de l'exploitation durable des écosystèmes aquatiques ;
 - construire des étangs aquacoles pour une valorisation du potentiel existant ;
 - la diversification des activités pour optimisation de la production alimentaire dans les zones où la maîtrise totale de l'eau est réalisée ;
 - promouvoir l'aquaculture en cages flottantes dans les zones propices ;
 - assurer une large diffusion de toutes actions menées dans le sous-secteur de la pêche et de l'aquaculture ;
 - renforcer les capacités d'intervention des acteurs ;
 - suivre et évaluer la mise en œuvre et l'impact du programme.

Risques du Programme

Au terme du projet, prévu pour 3 ans, des questions de consolidation des acquis se poseront car l'échelle et l'horizon avec lesquels on travaille dans le cadre de la pisciculture exigent des efforts soutenus dans le temps. Il faudra un soutien pour la poursuite des actions et la conservation des acquis. Ce soutien sera apprécié à partir des performances des activités réalisées. Il importe alors de mettre en place:

- des outils et des procédures de gestion du projet ;
- un mécanisme de suivi évaluation opérationnel.

Malgré les impacts positifs attendus au terme de l'exécution du projet, force est de reconnaître que des risques susceptibles de compromettre sa réussite existent. Parmi ceux-ci on peut citer:

- les effets négatifs des changements climatiques qui pourraient agir sur la pluviométrie (déficit ou inondation prolongée) compromettant ainsi la réussite des activités ;
- la résurgence de conflits latents ou potentiels, une instabilité institutionnelle susceptible de survenir à tout moment et en tout lieu ;
- le manque de motivation ou d'appropriation des populations locales et des exploitants piscicoles ;
- l'inexistence d'un marché capable d'absorber les productions piscicoles ;
- La difficulté de mobilisation de ressources financières suffisantes et durables.

4. Modalités de mise en œuvre

Arrangement de gestion

ONU Femmes sera garante de l'atteinte des résultats du projet. Elle sera pilotée par la coordinatrice actuelle du projet IPAFE ONU Femmes Mali qui sera appuyé par le chargé de projet. ONU Femmes travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de la Direction Nationale de la pêche; la coordinatrice de ce projet, supervisera techniquement la mise en œuvre du projet.

La Direction nationale de la Pêche/Direction régionale de la pêche, le Directeur Régional de la pêche sera répondant direct du projet, qui sera appuyé par un Point focal désigné à la DRP de Ségou pour assurer la coordination des activités et appuyer les différents acteurs notamment les chefs secteurs et les chefs d'Antenne pêche dans la mise en œuvre du projet.

La DRP travaillera en étroite collaboration avec le personnel de la Direction Nationale de la Pêche (DNP), ONU Femmes veillera à la cohérence de la stratégie du projet et contribuera au renforcement de capacités des différentes organisations.

Un comité technique d'orientation sera mis en place, composé par les différents partenaires gouvernementaux et les collectivités impliqués, les représentants des producteurs/trices bénéficiaires des activités, ainsi que le responsable ONU Femmes.

Un atelier national de lancement et de planification des activités du projet aura organisé ainsi qu'un atelier de définition et **validation du plan de travail.**

Le projet comprend aussi la réalisation de séminaires **à mi-parcours et d'évaluation et capitalisation finale**, dans le but de d'échanger et discuter le plan de travail et les réalisations du projet de la manière la plus participative et transparente possible.

Responsabilité des Organisations Participantes et transparence

Responsabilité de la Direction Nationale de la Pêche :

La Direction Nationale de la Pêche à travers le Directeur Régional de la pêche de Ségou sera responsable de la mise en œuvre et suivi du projet, en collaboration avec les autres partenaires définies précédemment, comme le comité technique d'orientation (CTO).

La Direction Nationale de la Pêche mettra à disposition du projet toutes les informations ainsi que les infrastructures nécessaires à son bon fonctionnement.

Elle assistera également le projet dans l'exécution des diverses tâches sur le terrain ; elle désignera en particulier les homologues au sein des services déconcentrés.

- Un consultant spécialiste en pisciculture et une expérience en pisciculture associée ;
- Un consultant spécialiste en dans le domaine de fonctionnement de l'unité de fabrique d'aliments.

Responsabilité de ONU Femmes :

ONU Femmes fournira les moyens suivants pour faciliter l'exécution du projet :

Personnel National :

- ONU Femmes facilitera l'acquisition de l'équipement du présent projet, et assistera, dans la mesure du possible dans le déplacement du personnel local dans la poursuite des objectifs du projet.
- ONU Femmes mettra à disposition de la Direction Régionale des équipements (deux ordinateurs de bureau et un portable avec ses accessoires, équipements topographiques, et divers) ;
- Matériel et équipement de formation et un véhicule pour les déplacements du Coordinateur à la **DRP**, qui seront fournis par le projet. Les chefs secteurs de la pêche et les chefs d'Antennes pêche seront dotées de motos tout terrain pour les missions.

Services de supervision technique de **ONU Femmes :**

- ONU assurera les suivi technique et administrative du projet à travers l'équipe du **Programme IPAFE** à savoir la Coordinatrice, Assistante du programme et le chargé de suivi évaluation,
- ONU Femmes assurer des missions de supervision par trimestriel.

Matériels et équipements :

- Un ordinateur de bureau et un portable, une imprimante couleur avec ses accessoires et consommables ;
- Fourniture de bureau, petit matériel et divers ;
- Matériel et équipement de formation ;

- Matériels et équipements topographiques ;
- Kits d'analyse de l'eau ;
- Kits de transport et de livraison des alevins,
- Appareil photo numérique,
- Drone.

Formation

- Réunions du Comité technique d'orientation du projet, 3 au total ;
- Formation des responsables de l'unité de gestion du projet sur la gestion axée sur les résultats (la GAR), ;
- Formations des formateurs(agents chefs secteur pêche/chefs d'Antennes) sur les techniques de pisciculture, la transformation et la conservation du poisson ;
- Formations des producteurs/trices sur les techniques de pisciculture, la transformation et la conservation du poisson, marketing, l'alphabétisation, les techniques organisationnelles...;
- Matériel de formation Champs Écoles et empoissonnement sur le terrain ;
- Séminaire national de lancement et de programmation à Bamako, impliquant 40 personnes pendant 3 jours ;
- Séminaire national de partage des résultats du projet à Bamako, impliquant 40 personnes pendant 2 jours.

Plan de suivi - évaluation et de communication :

Le suivi-évaluation interne constitue une responsabilité de la Direction Nationale de la Pêche (DNP) et la Direction Régionales de la Pêche (DRP) de Ségou (DRP, les secteurs et Antennes pêche) qui doivent disposer des indications nécessaires à l'appréciation de l'état d'avancement et de la performance de l'exécution des activités prévues dans le programme.

Les outils de suivi seront établis sur la base des indicateurs identifiés en collaboration avec le personnel d'appui technique ONU Femmes et avec la participation des bénéficiaires du projet. Le suivi-évaluation externe de l'exécution du projet revient au Comité technique d'orientation qui doit effectuer des missions et tenir des réunions périodiques afin d'émettre des recommandations à l'intention de la DNP et du dispositif de terrain. Le plan de travail sera revu pour tenir compte de certains indicateurs estimés pertinents par les acteurs.

Un système d'auto-évaluation périodique sera mis en œuvre au niveau des bénéficiaires-cibles avec l'appui technique **ONU Femmes et DNP/DRP**.

Une évaluation finale avec la participation de toutes les parties prenantes est prévue en fin de projet.

Enfin les mécanismes pour l'adaptation et la réplique éventuelle du projet dans d'autres localités de la région ou pays s'appuieront sur le suivi rapproché des différentes activités du projet et notamment la définition des différents indicateurs utiles et objectivement vérifiables, une analyse des résultats qualitatifs et quantitatifs et une capitalisation des expériences réalisées.

Le projet veillera au diagnostic des potentialités locales (connaissance des produits disponibles localement ou qui pourraient facilement être produits localement et qui seraient susceptibles de s'intégrer aux habitudes des populations concernées).

Les activités seront médiatisées à travers les canaux disponibles et les supports de communication appropriés (télévision, journaux, brochures, affiches, T-shirts, casquettes. Les ateliers de lancement, les sessions du Comité technique d'orientation seront couvertes par cette médiatisation.

Rapportage :

- Les consultants impliqués, ainsi que le personnel du projet (coordinatrice, coordinateur régional et secteurs pêche), y compris le personnel technique d'appui de ONU Femmes, devra présenter après chaque mission, les TDR de la mission, un rapport écrit rendant compte de leurs activités, des résultats de leur mission, ainsi que de leurs conclusions et recommandations.
- Chaque session du Comité technique d'orientation, des ateliers et séminaires de formation sera sanctionnée par un rapport (Compte rendu). Un rapport d'évaluation mi-parcours sera fourni.
- Un rapport trimestriel d'avancement, du programme et un rapport annuel seront produits par la Coordination du projet sous la supervision de ONU Femmes ;
- Les rapports trimestriels (narratifs et financiers), et annuels seront transmis au Secrétariat Technique du Fonds Climat Mali ;
- Un dispositif de collecte, de suivi et de traitement des données productives sera mis en place par la DNP avec l'appui de ONU Femmes.
- A la fin du projet, la coordonnatrice IPAFE établira un rapport final incluant les résultats, les effets du projet ainsi que les recommandations pour les actions futures. Sur la base de ce rapport, conformément aux procédures de ONU Femmes , ONU Femmes rédigera un compte rendu final qui sera soumis, au Direction de la Pêche, au Secrétariat Technique du Fonds Climat Mali et à l'AEDD.

ANNEXES

annexe 1 :

annexe 2 : Modèle de Cadre de résultats du Projet

Titre du Projet : Projet d'Appui à l'amélioration des moyens d'existence durable atténuation et adaptation des Communautés de Pêche face aux changements climatiques (PACP)						
Objectif spécifique du Fonds auquel le programme/projet va contribuer						
Effet attendu						
Indicateurs d'Effet	Zone Géographique	Situations de référence ²	Cibles finales	Moyens de vérification	Org. Responsable	Conditions Critiques
Évolution de la disponibilité des ressources en eau pour le Maraîchage, l'Élevage, et la Pisciculture dans les zones ciblées (volume/m ³)	- Barouéli (communes de : Tamani et Boidiè), -Bla. (communes de Yangasso et Fani) -Macina (communes de: Kolongotomo et Kokry) -Niono commune de Siribala et Sirifilaboundi) -San commune de San de: Ségou (communes de: Séhoubou, Markala)	<i>A déterminer</i>	660600 m ³ (La quantité d'eau prévue pour l'alimentation des étangs piscicoles)	Suivi régulier des projets	Direction Nationale de la Pêche/ DREF	Conditions climatiques et attaques ravageurs, situation politico-sécuritaire stable
Efficacité de l'utilisation de la ressource en eau (CFA/Litre, Revenu/200 kg/ha)	- Barouéli (communes de : Tamani et Boidiè), -Bla. (communes de Yangasso et Fani) -Macina (communes de: Kolongotomo et Kokry) -Niono commune de Siribala et Sirifilaboundi) -San commune de San	15 F CFA/litre (750 FCFA le kg poisson 200 kg de poissons frais/ha)	45 F CFA/litre (750 FCFA le kg poisson 200 kg de poissons frais/ha production de 600 kg/ha pour un montant de	Suivi régulier des projets Études spécifiques à mener par les porteurs de projets	Direction Nationale de la Pêche	Conditions climatiques favorables (pluviométrie suffisante et bien répartie), situation politico-sécuritaire stable Les intrants de qualité sont accessibles Adhésion bénéficiaires

²Lorsque les données sont disponibles, dans le cas contraire justifier la situation.

<p>Pourcentage de la population/communauté ayant une meilleure connaissance des mesures de protection et de gestion des inondations et des sécheresses</p>	<p>- Ségou (communes de: Seboubou, Markala) - Barouéli (communes de :Tamani et Boidiè), -Bla. (communes de Yangasso et Fani) -Macina (communes de: Kolongotomo et Kokry) -Niono commune de Siribala et Sirifilaboundi) -San commune de San de: Seboubou, Markala)</p>	<p>A déterminer</p>	<p>10%</p>	<p>Études spécifiques à mener par les porteurs de projets</p>	<p>Direction Nationale de la Pêche/ DREF</p>	<p>Conditions climatiques favorables (pluviométrie suffisante et bien répartie), situation politico-sécuritaire stable Les intrants de qualité sont accessibles Adhésion bénéficiaires</p>
<p>Aménagement des points d'eau adapté à la production piscicole</p>						
<p>Produit attendu 1</p>	<p>- Barouéli (communes de :Tamani et Boidiè), -Bla. (communes de Yangasso et Fani) -Macina (communes de: Kolongotomo et Kokry) -Niono commune de Siribala et Sirifilaboundi) -San commune de San de: Seboubou, Markala)</p>	<p>15 tonnes</p>	<p>141 tonnes</p>	<p>Rapport d'évaluation</p>	<p>Direction Nationale de la Pêche</p>	<p>Conditions climatiques favorables (pluviométrie suffisante et bien répartie) Les intrants de qualité sont accessibles Adhésion bénéficiaires</p>
<p>Evolution du taux de rendement de poisson frais par la pisciculture en cages flottantes</p>	<p>- Barouéli (communes de :Tamani et Boidiè), -Bla. (communes de Yangasso et Fani) -Macina (communes de: Kolongotomo et Kokry) -Niono commune de Siribala et Sirifilaboundi) -San commune de San de: Seboubou, Markala)</p>	<p>10 kg/m³</p>	<p>23 kg/m³</p>	<p>Rapport d'évaluation</p>	<p>Direction Nationale de la Pêche</p>	<p>Conditions climatiques favorables (pluviométrie suffisante et bien répartie) Les intrants de qualité sont accessibles Adhésion bénéficiaires</p>
<p>Mise en place d'un cadre de concertation et d'orientation du projet</p>	<p>- Barouéli (communes de :Tamani et Boidiè), -Bla. (communes de Yangasso et Fani)</p>	<p>0</p>	<p>1 Comité Technique d'Orientation</p>	<p>Décision de création Rapports des CTO, rapports de</p>	<p>Direction Nationale de la Pêche en collaboration avec les collectivités</p>	<p>Adhésion et motivation des bénéficiaires, situation politico-sécuritaire stable</p>

			(CTO) est mis en place	missions d'identification des bénéficiaires et des sites.	territoriales et l'Administration.	
		<ul style="list-style-type: none"> -Macina (communes de: Kolongotomo et Kokry) -Niono commune de Siribala et Sirifilaboundi) -San commune de San de: Sébou, communes de: Séboubou, Markala) -Barouéli (communes de: Tamani et Boidié), -Bla, (communes de Yangasso et Fani) -Macina (communes de: Kolongotomo et Kokry) -Niono commune de Siribala et Sirifilaboundi) -San commune de San de: Sébou, communes de: Séboubou, Markala) 	1	Rapport d'activité Fiches de suivi des activités	Direction Nationale de la Pêche	Adhésion et motivation des bénéficiaires Situation sécuritaire reste maîtrisée Les conditions climatiques restent favorables
Nombre d'enclos installés dans les mares		<ul style="list-style-type: none"> -Barouéli (communes de: Tamani et Boidié), -Bla, (communes de Yangasso et Fani) -Macina (communes de: Kolongotomo et Kokry) -Niono commune de Siribala et Sirifilaboundi) -San commune de San de: Sébou, communes de: Séboubou, Markala) 	54 étangs réhabilités /construits	Rapport d'activité Fiches de suivi des activités	Direction Nationale de la Pêche	Adhésion et motivation des bénéficiaires Situation sécuritaire reste maîtrisée Les conditions climatiques restent favorables
Nombre d'étang réhabilité/ construit		<ul style="list-style-type: none"> -Barouéli (communes de: Tamani et Boidié), -Bla, (communes de Yangasso et Fani) -Macina (communes de: Kolongotomo et Kokry) -Niono commune de Siribala et Sirifilaboundi) -San commune de San de: Sébou, communes de: Séboubou, Markala) 	10 étangs réhabilités/construits	Rapport d'activité Fiches de suivi des activités	Direction Nationale de la Pêche	Adhésion et motivation des bénéficiaires Situation sécuritaire reste maîtrisée Les conditions climatiques restent favorables
Augmentation du nombre de mares empoissonnées/ superficies		<ul style="list-style-type: none"> -Barouéli (communes de: Tamani et Boidié), -Bla, (communes de Yangasso et Fani) -Macina (communes de: Kolongotomo et Kokry) -Niono commune de Siribala et Sirifilaboundi) -San commune de San de: Sébou, communes de: Séboubou, Markala) 	30 sites soit 30 Ha	Rapport d'activité Fiches de suivi des activités	Direction Nationale de la Pêche	Adhésion et motivation des bénéficiaires Situation sécuritaire reste maîtrisée Les conditions climatiques restent favorables

<p>Nombre d'alevins - Tilapias - Clarias</p>	<p>- Barouéli (communes de : Tamani et Boidié), - Bla. (communes de Yangasso et Fani) - Macina (communes de: Kolongotomo et Kokry) - Niono commune de Siribala et Sirifilaboundi) - San commune de San de: Seboubou, Markala)</p>	<p>0</p>	<p>-892 400 alevins de tilapias -199 000 alevins de clarias</p>	<p>Bons de livraison Rapport d'activité Fiches de suivi des activités</p>	<p>Direction Nationale de la Pêche</p>	<p>Situation politico-sécuritaire stable Conditions climatiques favorables Ressources disponibles</p>
<p>Nombre d'arbres plantés (plantations arboricoles, les haies vives, plantations de protection)</p>	<p>- Barouéli (communes de : Tamani et Boidié), - Bla. (communes de Yangasso et Fani) - Macina (communes de: Kolongotomo et Kokry) - Niono commune de Siribala et Sirifilaboundi) - San commune de San de: Seboubou, Markala)- Barouéli (communes de : Tamani et Boidié), - Bla. (communes de Yangasso et Fani) - Macina (communes de: Kolongotomo et Kokry) - Niono commune de Siribala et Sirifilaboundi) - San commune de San de: Seboubou, Markala)</p>	<p>0</p>	<p>- 240 pieds de banane -240 pieds de papayer - 120 pieds d'agrumes 9000 pieds Eucalyptus, acacias colei et senegal 800 pieds de jatropa, henné</p>	<p>Bons de livraison Rapport d'activité Fiches de suivi des activités</p>	<p>Direction Nationale de la Pêche</p>	<p>Situation politico-sécuritaire stable Conditions climatiques favorables Ressources disponibles</p>
<p>Quantité totale de poisson frais produite</p>	<p>- Barouéli (communes de : Tamani et Boidié), - Bla. (communes de Yangasso et Fani) - Macina (communes de: Kolongotomo et Kokry) - Niono commune de Siribala et Sirifilaboundi) - San commune de San</p>	<p>15 tonnes de poisson</p>	<p>260 tonnes de poisson</p>	<p>Rapport d'activité Fiches de suivi des activités</p>	<p>Direction Nationale de la Pêche</p>	<p>Adhésion et motivation des bénéficiaires Situation sécuritaire reste maîtrisée Les conditions climatiques restent favorables</p>

<p>Nombre d'unité de fabrique d'aliment poisson installée</p>	<p>- Ségou (communes de: Seboubou, Markala) - Barouéli (communes de :Tamani et Boidié), -Bla. (communes de Yangasso et Fani) -Macina (communes de: Kolongotomo et Kokry) -Niono commune de Siribala et Sirifilaboundi) -San commune de San -Ségou (communes de: Seboubou, Markala)</p>	<p>1 unité de fabrique d'aliment poisson installée</p>	<p>Rapport d'activité Fiches de suivi des activités</p>	<p>Direction Nationale de la Pêche</p>	<p>Les ressources sont disponibles Les opérateurs adhèrent au projet</p>
<p>Quantité d'aliments poisson diffusée</p>	<p>0</p>	<p>720 tonnes</p>	<p>Rapport d'activité Fiches de suivi des activités</p>	<p>Direction Nationale de la Pêche</p>	<p>Les ressources sont mobilisées dans les délais requis et comme prévu</p>
<p>Produit Attendu 2</p>					
<p>les communautés sont engagées dans la pisciculture intensive</p>					
<p>Indicateurs de Résultats immédiats</p>	<p>Zone Géographique</p>	<p>Situations de référence</p>	<p>Cibles finales</p>	<p>Moyens de vérification</p>	<p>Org. Responsable</p>
<p>Nombre de cages flottantes installées</p>	<p>- Barouéli (communes de :Tamani et Boidié), -Bla. (communes de Yangasso et Fani) -Macina (communes de: Kolongotomo et Kokry) -Niono commune de Siribala et Sirifilaboundi) -San commune de San -Ségou (communes de: Seboubou, Markala)</p>	<p>11 cages installées</p>	<p>23 cages installées</p>	<p>Rapport d'activité Fiches de suivi des activités</p>	<p>Direction Nationale de la Pêche</p> <p>Adhésion et motivation des bénéficiaires Situation sécuritaire reste maîtrisée Les conditions climatiques restent favorables</p>

Nombre de producteurs/trices, de DNP/DRP et ONU Femmes formés	-Barouéli (communes de : Tamani et Boidié), -Bla. (communes de Yangasso et Fani) -Macina (communes de: Kolongotomo et Kokry) -Niono commune de Siribala et Sirifilaboundi) -San commune de San de: Seboubou, Markala)	112 producteurs/trices et personnel d'appui formés	1680 producteurs/trices et personnel d'appui formés	Rapport d'activité Fiches de suivi des activités	Direction Nationale de la Pêche	Adhésion et motivation des bénéficiaires Situation sécuritaire reste maîtrisée Les conditions climatiques restent favorables
Produit Attendu 3	Appuyer l'amélioration de la qualité du poisson par la conduite des démonstrations et la vulgarisation de matériels et équipements de transformation et de conservation du poisson					
Indicateurs de Résultats immédiats	Zone Géographique	Situations de référence	Cibles finales	Moyens de vérification	Org. Responsable	Conditions Critiques
Nombre d'équipements de transformation et conservation du poisson distribué/installé	-Barouéli (communes de : Tamani et Boidié), -Bla. (communes de Yangasso et Fani) -Macina (communes de: Kolongotomo et Kokry) -Niono commune de Siribala et Sirifilaboundi) -San commune de San de: Seboubou, Markala)	05 jours chorkor	50 jours chorkor, 50 caisses isothermes, 10 séchoirs solaires froids distribués	Rapport d'activité Fiches de suivi des activités	Direction Nationale de la Pêche	Les ressources sont disponibles Les opérateurs adhèrent au projet
Existence d'une mini chambre froide de conservation du poisson	-Barouéli (communes de : Tamani et Boidié), -Bla. (communes de Yangasso et Fani) -Macina (communes de: Kolongotomo et Kokry)	0	1 mini chambre froide installée	Rapport d'activité Fiches de suivi des activités	Direction Nationale de la Pêche	Les ressources sont disponibles Les opérateurs adhèrent au projet

-Niono commune de Siribala et Sirifilaboundi)									
-San commune de San de: Sehouhou, Markala)									
-Barouéli (communes de : Tamani et Boidiè), -Bla, (communes de Yangasso et Fani)									
-Macina (communes de: Kolongotomo et Kokry)									
-Niono commune de Siribala et Sirifilaboundi)									
-San commune de San de: Sehouhou, Markala)									
<i>Amélioration des revenus des producteurs/trices dans les zones d'intervention du projet</i>					A déterminer	20% d'augmentation des revenus	Rapport enquête Economie des ménages dans la zone d'intervention	Amélioration des revenus des producteurs/trices dans les zones d'intervention du projet	Les ressources sont disponibles Les opérateurs adhèrent au projet

Annexe 3 : Modèle de Plan de Travail et Budget

Plan de travail relatif à : appuyer à l'amélioration des moyens d'existence durable atténuation et adaptation des Communautés de Pêche face aux changements climatiques (PACP)
 Durée du PC/Projet : Septembre 2019- Septembre-2022

Objectif Spécifique du Fonds :																	
Produits attendus du PC/Projet	Activités clés	Calendrier (par activité)												Zone Géographique	Organisation Participante responsable	Budget prévu (par produit/activité)	
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4				
1^{er} Produit du programme/projet : Pisciculture semi intensive et pisciculture intensive															USD		
	Mise en place d'un cadre de concertation, atelier de lancement, Identification des sites d'intervention et bénéficiaires, information et sensibilisation des parties prenantes														Barouéli (communes de Tamani, Boidiè), Bla (communes de Yangasso, Fani), Macina (communes de Kolongotomo, Kokry) Niono (communes de Siribala, Sirifilaboundi) San (commune de san), Ségou (communes de Sebougou, Markala);	Direction Nationale de la Pêche	29 000
	Réhabilitation des étangs														Barouéli (communes de Tamani, Boidiè), Bla (communes de Yangasso, Fani), Macina (communes de Macina (communes de Kolongotomo, Kokry) Niono (communes de Siribala, Sirifilaboundi) San (commune de san), Ségou (communes de Sebougou, Markala);	Direction Nationale de la Pêche	10 320
	Réhabilitation des emprunts														Barouéli (communes de Tamani, Boidiè), Bla (communes de Yangasso, Fani), Macina (communes de	Direction Nationale de la Pêche	7 440

<p>Aviculture (construction poulaillers, achat poussins de chair et aliments, produits vétérinaires)</p>		<p>Barouéli (communes de Tamani, Boidiè), Bla (communes de Yangasso, Fani), Macina (communes de Kolongotomo, Kokry) Niono (communes de Siribala, Sirifilaboundi) San (commune de san), Ségou (communes de Sebougu, Markala);</p>	<p>Direction Nationale de la Pêche</p>	<p>29 021</p>
<p>Installation des enclos dans les mares</p>		<p>Barouéli (communes de Tamani, Boidiè), Bla (communes de Yangasso, Fani), Macina (communes de Kolongotomo, Kokry) Niono (communes de Siribala, Sirifilaboundi) San (commune de san), Ségou (communes de Sebougu, Markala);</p>	<p>Direction Nationale de la Pêche</p>	<p>7 740</p>
<p>Renforcement des capacités</p>		<p>Barouéli (communes de Tamani, Boidiè), Bla (communes de Yangasso, Fani), Macina (communes de Kolongotomo, Kokry) Niono (communes de Siribala, Sirifilaboundi) San (commune de san), Ségou (communes de Sebougu, Markala);</p>	<p>Direction Nationale de la Pêche</p>	<p>78 701</p>
<p>Empoissonnement des plans d'eau et infrastructures d'élevage</p>		<p>Barouéli (communes de Tamani, Boidiè), Bla (communes de Yangasso, Fani), Macina (communes de Kolongotomo, Kokry) Niono (communes de Siribala, Sirifilaboundi) San (commune de san),</p>	<p>Direction Nationale de la Pêche</p>	<p>105545</p>

	Acquisition kits de matériels, équipements, etc.		Barouéli (communes de Tamani, Boidiè), Bla (communes de Yangasso, Fani), Macina (communes de Kolongotomo, Kokry) Niono (communes de Siribala, Sirifilaboundi) San (commune de san), Ségou (communes de Sebugou, Markala);	Direction Nationale de la Pêche	
2^{ème} Produit du programme/projet : Appuyer l'amélioration de la qualité du poisson par la conduite des démonstrations et la vulgarisation de matériels et équipements de transformation et de conservation du poisson					
	Confection des fours chorkor métallique		Barouéli (communes de Tamani, Boidiè), Bla (communes de Yangasso, Fani), Macina (communes de Kolongotomo, Kokry) Niono (communes de Siribala, Sirifilaboundi) San (commune de san), Ségou (communes de Sebugou, Markala);	Direction Nationale de la Pêche	12 900
	Achat et installation séchoir solaire		Barouéli (communes de Tamani, Boidiè), Bla (communes de Yangasso, Fani), Macina (communes de Kolongotomo, Kokry) Niono (communes de Siribala, Sirifilaboundi) San (commune de san), Ségou (communes de Sebugou, Markala);	Direction Nationale de la Pêche	51 540
	Confection des claies (fumage/séchage)		Barouéli (communes de Tamani, Boidiè), Bla (communes de Yangasso, Fani), Macina (communes de Kolongotomo, Kokry)	Direction Nationale de la Pêche	20 400

31 174,64

			ONU Femmes	60003
Frais indirect applicable aux Organisations des Nations Unies maximum 7%				63 906
Total de la 1^{ère} Organisation Participante* (ONU Femmes)				853 563,56
Total de la 2^{ème} Organisation Participante* (DNP/DRP)				59 381,44
Budget prévu total (voir tableau détaillé Excel)				976 851

Budget par Catégories et Codes Économiques :

BUDGET DU PROGRAMME				
CATEGORIES HARMONISEES DES NATIONS UNIES	MONTANT TOTAL (FCFA)	MONTANT TOTAL (US\$)	Org. Part. des N.U. 1	Org. Part. des N.U. 2
1. Frais liés aux effectifs et autres frais de personnel	18 900 000	32 474		
2. Fournitures, produits de base et matériaux	141 495 015	243 119		
3. Équipements, véhicules et mobilier, amortissement compris	209 962 177	360 760		
4. Services contractuels	-			
5. Voyages	23 999 940	41 237		
6. Contreparties des transferts et subventions	0	0		
7. Frais généraux de fonctionnement et autres frais directs	136 982 430	235 365		
Coûts totaux Org. Part. Des N.U	531 339 810	912 955	0	0
8. Coûts d'appui indirects	37 193 292	63 906	0	0
TOTAL Org. Part. Des N.U	568 533 102	976 861	0	0
CODE ECONOMIQUE MALIEN (Trésor)	MONTANT TOTAL (US\$)		Ministère / EN 1	Ministère / EN 2
	0			

Annexe 4 : Budget détaillé un budget détaillé pour chaque poste, fournissant une description du poste et le calcul des coûts sur fichier Excel sera fourni en plus du plan de travail.	Unité	Quantité	Coût unitaire (USD)	Coût Total (USD)	Coût Total (FCFA)
Description					
Produit 1 : Aménagement des points d'eau adapté à la production piscicole					
Activité 1.1 : Empoisonner les mares ou basfonds pour la régénération de l'écosystème					
Empoisonnement des enclos/mares	Ha	30	1074	32220	18 752 040
Installation des enclos	Nbre	30	258	7740	4 504 680
Achat et livraison des aliments en tonne	Tonnes	12	859	10308	5 999 256
Acquisition kits de matériels et équipements pisciculture	Unité	9,8	349	3420,2	1 990 556
Sous-total Activité 1.1				53688	31 246 532
Activité 1.2 : Réhabiliter les étangs et emprunts piscicoles					
Réhabilitation des étangs	Nbre	40	258	10320	6 006 240
Réhabilitation des emprunts	Nbre	10	744	7440	4 330 080
Construction des étangs en terre	Nbre	10	3093	30930	18 001 260

Construction des étangs mixte	Nbre	4	13746	54984	32 000 688
Empoisonnement des étangs et emprunts	Unité	139800	0,215	30057	17 493 174
Aliments poisson en tonnes		29	850,83	24674	14 360 309
Acquisition kits de matériels pisciculture, Drone, panneaux solaires, pompes solaires (cf tableau en annexe)	Unité	16,895	509	8600	5 004 941
Sous-total Activité 1.2				167004,625	97 196 692
Activité 1.3 : Vulgariser la pisciculture associée à l'arboriculture et culture de légumineuses					-
Construction des poulaillers (Avipisciculture)	Nbre	12	687	8244	4 798 008
Achat et livraison des alevins	Unité	7200	0,215	1548	900 936
Achat et livraison des aliments en kg	Nbre	480	0,858	412	239 691
Plantation d'arbres fruitiers et de haie vive (Aménagement espace vert)	Nbre	15	764	11460	6 669 720
Plants	Pieds	10400	0,481	5002	2 911 397
Achat poussins chair		1200	1,718	2062	1 199 851
Achat produits vétérinaire		120	27	3251	1 892 082
Aliments volaille		14	736	10304	5 996 928
Acquisition kits de matériels et équipements pisciculture	Unité	12	430	5160	3 003 120
Sous-total Activité 1.3				47443	27 611 733
Sous-total Produit1				268136	156054957
Produit 2 : les communautés sont engagées dans la pisciculture intensive					-
Activité 2.1 : Installation des cages flottantes					-
Installation des cages flottantes	Nbre	12	1718	20616	11 998 512
Empoisonnement des cages	Nbre	194400	0,215	41796	24 325 272
Achat et livraison des aliments en tonnes	Tonnes	78	687,244	53605	31 198 129
Acquisition kits de matériels, intrants, etc.	Unité	12	307,22	3686,64	2 145 624
Sous-total Activité 2.1				119703,672	69 667 537
Activité 2.2 : Le renforcement des capacités des acteurs :					-
Renforcement des capacités	Session	25	3148,04	78701	45 803 982
Sous-total Activité 2.2				78701	45 803 982
Activité 2.3 : Installation d'une unité de fabrique d'aliments poisson					-
Unité de fabrique d'aliment		1	27491	27491	15 999 762
Acquisition kits de matériels, intrants, etc		2	5154	10308	5 999 256
Sous-total Activité 2.3				37799	21 999 018
Sous-total Produit2				236203,672	137470537
Produit 3: Appui à l'amélioration de la qualité du poisson					-
Activité 3.1 : Améliorer la transformation et la conservation des produits de pêche					-

Construction des fours chorkor		50	258	12900	7 507 800
Achat et installation séchoir solaire		10	5154	51540	29 996 280
Confection des claies (fumage/séchage)		1200	17	20400	11 872 800
Confection des caisses isothermes		50	258	12900	-
Achat et livraison minis chambrefroide		1	20619	20619	12 000 258
Acquisition kits de matériels, intrants, etc		20	294	5880	3 422 160
Sous-total Produit 3				124239	72 307 098
Ateliers					-
Comité technique d'orientation (CTO)	Session	3	3000	9000	5 238 000
Atelier de lancement	Atelier	1	8000	8000	4 656 000
Concertation d'élaboration plan de campagne et planification trimestrielle	Réunion	6	2000	9240,96	5 378 239
Sous total Atelier				26240,96	15 272 239
Approvisionnement non consommable					-
Acquisition de Véhicule 4x4 Hilux et accessoires	Unité	1	40000	40000	23 280 000
Acquisition Motos	Unité	6	1000	6000	3 492 000
Sous-total charges fixes				46000	26 772 000
Sous Total général 1 (coût directe)				72241	42 044 239
Service Appui Technique (Frais d'appui au Projet)					-
Frais de mission DRP		36	798	28711	16 709 940
Salaire chauffeur		36	215	7732	4 500 000
Frais de carburants véhicule DRP		21	309	6495	3 780 000
Entretien véhicule DRP		12	172	2062	1 200 000
Frais de mission DNP		6	2088	12526	7 290 000
Frais de carburants véhicule DNP		6	309	1856	1 080 000
Recrutement d'un chargé de projet		36	687	24742	14 400 000
Fournitures de bureau et matériels informatiques		3	2667	8001	4 656 582
Suivi évaluation/audit		4	9355,7	37423	21 780 000
Charges de communication		6	3103,9	18623	10 838 836
Charges Administratives (Frais de suivi ONU Femmes et autres)		9	6610,1	59491	34 623 596
Sous Total Appui Technique				207661	120858954
Coût d'appui au projet (PSC 7%)				63 906	37 193 292
TOTAL GENERAL.....=				976861	568533102

Annexe 5 : Modèle Tableau des risques

Type de risque (ex. Organisationnel/ opérationnel/financière/technique)	Description du risque	Impact &		Mesures d'atténuation	Responsable
		Probabilité (1-5)			
Organisationnel	1. Détérioration de la situation politico-sécuritaire	I= 4		Renforcement des dispositions sécuritaires	ONU FEMMES/UNDSS/MINUSMA
		P= 2		Formation du personnel en mesures de sécurité NDSS	
	2. Faible adhésion des bénéficiaires				Direction Nationale de la Pêche, Collectivités, Organisations paysannes
				Sensibilisation, information et motivation des bénéficiaires	
			I= 4		
			P= 2		
Opérationnel	1. Non accessibilité des sites d'intervention	I= 4		Choix judicieux et transparent des sites	DNP, Collectivités
	2. Retard dans l'identification des bénéficiaires	P= 2		Démarrage rapide de la phase d'identification des bénéficiaires	
	3. Les retards dans l'acquisition et la mise à disposition des biens et services			Suivi des préparatifs d'acquisition des biens et services	
			I= 4		DNP
			P= 2		
			I= 4		DNP
			P= 2		ONU Femmes

Financière	1. La non disponibilité des ressources financières	I= 5	Le Fonds Climat est suffisamment pourvu	AEDD/ Fonds Climat
		P= 1		
	2. La lenteur dans la mise à disposition des ressources		Signature rapide des Accords	ONU FEMMES/AEDD/DNP
		I= 4	Suivi mobilisation ressources	
		P= 2		
Technique	1. Indisponibilité du personnel d'encadrement	I= 4	Sensibilisation et engagement DNP et parties prenantes pour la mise à disposition	DNP/DRH MDR
		P= 2	Obtenir l'engagement et l'appui de ONU Femmes pour le recrutement des consultants identifiés	
	2. Non disponibilité de l'assistance technique requise			
		I= 4		
		P= 2		IPAFE : Siège

Annexe 6 : Tableau Acquisition kits de matériels et équipements de pisciculture pour l'empoissonnement des mares/enclos

N°	Désignation	Unité	Nombre	Prix unitaire	Montant FCFA
1	Epervier filet nylon un doigt	U	16	25 000	400 000
2	Balance 50 L	U	11	25 000	275 000
3	Epuisettes fer 08 avec filet nylon un doigt	U	30	4 000	120 000
4	Bassine 70 à 80L	U	30	5 000	150 000
5	Sceaux plastique 20L	U	30	1 500	45 000
6	Brouette 50 L	U	15	30 000	450 000
7	Pic	U	15	2 500	37 500

8	Pelle	U	15	2 000	30 000
9	Senne	U	3	90 000	270 000
10	Panier plastique 2 litres cuvette	U	101	400	40 400
11	Panier plastique 20 litres cuvette	U	35	1500	52 500
12	Panier plastique 50 litres cuvette	U	30	3500	105 000
13	Baule de 4 litres	U	30	500	15 000
Total					1 990 400

Kits de pisciculture pour l'empoissonnement des mares/enclos

N°	Désignation	Unité	Nombre	Prix unitaire	Montant FCFA
1	Epervier filet nylon un doigt	U	1	25 000	25 000
2	Balance 50 L	U	1	25 000	25 000
3	Epuisettes fer 08 avec filet nylon un doigt	U	2	4 000	8 000
4	Bassine 70 à 80L	U	1	5 000	5 000
5	Sceaux plastique 20L	U	2	1 500	3 000
6	Brouette 50 L	U	1	30 000	30 000
7	Pic	U	1	2 500	2 500
8	Pelle	U	1	2 000	2 000
9	Senne	U	1	90 000	90 000
10	Panier plastique 2 litres cuvette	U	4	400	1 600
11	Panier plastique 20 litres cuvette	U	2	1500	3 000
12	Panier plastique 50 litres cuvette	U	2	3500	7 000
13	Baule de 4 litres	U	2	500	1 000
Total					203 100

Annexe 7 : Tableau Acquisition kits de matériels de pisciculture, Drone, panneaux solaires, pompes solaires alimentation en eau du site

N°	Désignation	Unité	Nombre	Prix unitaire	Montant FCFA
1	Epervier filet nylon un doigt	U	20	25 000	500 000
2	Balance 50 kg	U	15	25 000	375 000
3	Epuisettes fer 08 avec filet nylon un doigt	U	30	4 000	120 000
4	Bassine 70 à 80L	U	30	5 000	150 000
5	Sceaux plastique 20L	U	30	1 500	45 000
6	Brouette 50 L	U	10	30 000	300 000
9	Senne	U	5	90 000	450 000
10	Panier plastique 2 litres cuvette	U	100	400	40 000

11	Panier plastique 20 litres cuvette	U	35	1500	52 500
12	Panier plastique 50 litres cuvette	U	30	3500	105 000
13	Baule de 4 litres	U	30	500	15 000
14	Pompe hydraulique solaire		3	140 000	420 000
15	plaques photovoltaïques		9	60 000	540 000
16	Raccord mixte + reducteur garvanisé		3	5000	15 000
17	Tuyau polyéthylène 32	Rouleau	3	25 000	75 000
18	Dijoncteur+ coffré		3	4 000	12 000
19	Support métallique		3	75 000	225 000
20	Appareil photo numérique		1	80 000	80 000
21	Drone		1	1 005 700	1 005 700
22	Test 6 in 1, pH ; KH ; GH ; NO2 ; NO3 ; CL2		6	22 500	135 000
23	Oxymètre		6	30 000	180 000
24	Thermomètre		6	17 500	105 000
25	Disque de Secchi		6	10 000	60 000
	Total				5 005 200

Tableau ; 1 kits de pisciculture

N°	Désignation	Unité	Nombre	Prix unitaire	Montant FCFA
1	Epervier filet nylon un doigt	U	1	25 000	25 000
2	Balance 50 kg	U	1	25 000	25 000
3	Epuisettes fer 08 avec filet nylon un doigt	U	2	4 000	8 000
4	Bassine 70 à 80L	U	2	5 000	10 000
5	Sceaux plastique 20L	U	2	1 500	3 000
6	Brouette 50 L	U	1	30 000	30 000
9	Senne	U	1	90 000	90 000
10	Panier plastique 2 litres cuvette	U	5	400	2 000
11	Panier plastique 20 litres cuvette	U	2	1500	3 000
12	Panier plastique 50 litres cuvette	U	2	3500	7 000
13	Baule de 4 litres	U	2	500	1 000
14	Test 6 in 1, pH ; KH ; GH ; NO2 ; NO3 ; CL2		1	22 500	22 500
15	Oxymètre		1	30 000	30 000
16	Thermomètre		1	17 500	17 500
17	Disque de Secchi		1	10 000	10 000
	Total				296 000

Annexe 8 ; Tableau Acquisition kits de matériels et équipements avipisciculture et reboisement

N°	Désignation	Unité	Nombre	Prix unitaire	Montant FCFA
1	Achat abreuvoir petit	u	48	2500	120 000
2	Achat mangeoire petite	u	48	1500	72 000
3	Achat abreuvoir	u	24	3000	72 000
4	Achat mangeoire	u	24	2000	48 000
5	Bidons de 20 L	u	96	600	57 600
6	Epervier filet nylon un doigt	u	12	25 000	300 000
9	Balance 50 L	u	12	25 000	300 000
10	Epuisettes fer 08 avec filet nylon un doigt	u	24	4 000	96 000
11	Bassine 70 à 80L	u	24	5 000	120 000
12	Sceaux plastique 20L	u	24	1 500	36 000
13	Brouette 50 L	u	12	30 000	360 000
14	Senne	u	12	90 000	1 080 000
15	Panier plastique 2 litres cuvette	u	65	400	26 000
16	Panier plastique 20 litres cuvette	u	34	1500	51 000
17	Panier plastique 50 litres cuvette	u	25	3500	87 500
18	Baule de 4 litres	u	24	500	12 000
19	Pic	u	12	2 500	30 000
20	Pelle	u	12	2 000	24 000
21	Bramine	u	12	3000	36 000
22	Daba	u	50	1500	75 000
	Total				3 003 100

Tableau ; 1 kits matériels et équipements de pisciculture et de reboisement

N°	Désignation	Unité	Nombre	Prix unitaire	Montant FCFA
1	Achat abreuvoir petit	u	2	2500	5 000
2	Achat mangeoire petite	u	2	1500	3 000
3	Achat abreuvoir	u	2	3000	6 000
4	Achat mangeoire	u	2	2000	4 000
5	Bidons de 20 L	u	9	600	5 400
6	Epervier filet nylon un doigt	u	1	25 000	25 000
9	Balance 50 L	u	1	25 000	25 000
10	Epuisettes fer 08 avec filet nylon un doigt	u	2	4 000	8 000
11	Bassine 70 à 80L	u	2	5 000	10 000
12	Sceaux plastique 20L	u	2	1 500	3 000
13	Brouette 50 L	u	1	30 000	30 000
14	Senne	u	1	90 000	90 000
15	Panier plastique 2 litres cuvette	u	6	400	2 400
16	Panier plastique 20 litres cuvette	u	4	1500	6 000

17	Panier plastique 50 litres cuvette	u	2	3500	7 000
18	Baule de 4 litres	u	2	500	1 000
19	Pic	u	1	2 500	2 500
20	Pelle	u	1	2 000	2 000
21	Baramine	u	2	3000	6 000
22	Daba	u	6	1500	9 000
	Total				250 300

Annexe 9 : Tableau Acquisition kits de matériels et intrants de pisciculture en cages

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant FCFA
1	Gilets de sauvetage	unité	24	10 000	240 000
2	Epervier filet nylon un doigt	unité	12	25 000	300 000
3	Brouette 50L	unité	12	30 000	360 000
4	Sceaux plastique 20L	unité	24	2 500	60 000
5	Bassine 70L	unité	24	5 000	120 000
6	Balance 50kg	unité	12	25 000	300 000
7	Epuisette	unité	24	4 000	96 000
8	Panier plastique 2 litres cuvette	u	24	400	9 600
9	Panier plastique 20 litres cuvette	u	24	1500	36 000
10	Panier plastique 50 litres cuvette	u	24	3500	84 000
11	Achat sel gemme	kg	1200	150	180000
12	Produits vétérinaires sachets (3Avémix n°150, 5Oxytétracycline HCL, 1Pantéryl, 1Néotrétat WSP)		120	3 000	360 000
	Total				2 145 600

Tableau ; 1 kits matériels et équipements de pisciculture en cages flottantes

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant FCFA
1	Gilets de sauvetage	unité	2	10 000	20 000
2	Epervier filet nylon un doigt	unité	1	25 000	25 000
3	Brouette 50L	unité	1	30 000	30 000
4	Sceaux plastique 20L	unité	2	2 500	5 000
5	Bassine 70L	unité	2	5 000	10 000

6	Balance 50kg	unité	1	25 000	25 000
7	Epuisette	unité	2	4 000	8 000
8	Panier plastique 2 litres cuvette	u	2	400	800
9	Panier plastique 20 litres cuvette	u	2	1500	3 000
10	Panier plastique 50 litres cuvette	u	2	3500	7 000
11	Achat sel gemme	kg	100	150	15000
12	Produits vétérinaires sachets (3Avémix n°150, 5Oxytétracycline HCL, 1Pantéryl, 1Néotrétat WSP)		10	3 000	30 000
Total					178 800

Annexe 10 : Tableau Acquisition de matériels unité de production d'aliments

N°	Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant FCFA
1	Machine à coudre des sacs (Ensacheuse model DBC-50)	1	150000	150000
2	Set de pièces détachées (trousseaux de clés)	1	100000	100000
3	Bâche en plastique 4X5m	5	12500	62500
4	Bassine de 5 litres	2	1250	2500
5	Bassine de 10 litres	2	2500	5000
6	Bassine de 60 litres	2	4500	9000
7	Assiettes	5	1500	7500
8	Cuvettes	5	1500	7500
9	Seaux de 20 litres	4	2000	8000
10	Baignoire 90 litres	3	12500	37500
11	Balances 50kg	2	60000	120000
12	Brouettes	2	30000	60000
13	Pelles	4	3000	12000
14	Râteaux	4	3000	12000
15	Blouses	25	7000	175000
16	Paires de Gants	25	2500	62500
17	Marmite 30Kg	1	30000	30000
18	Marmite 20 kg	1	20000	20000
19	Louches métalliques	10	3000	30000
20	Pagnes de filtrage	2	3000	6000
21	Cache nez	30	2000	60000

22	Emballage de 25kg des produits pour le stockage	2500	250	625000
23	Sac de conditionnement des ingrédients de 50kg	1000	250	250000
24	Matériels d'estampillage pour les emballages	1	50 000	50000
25	Palettes en bois	5	30000	150000
26	Transport ingrédients Sac de 50 kg	20	1500	30000
27	Transport du matériel	1	300000	300000
	Total			2 382 000

Tableau : Intrants (matières premières) /ingrédients

N°	Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant FCFA
1	Farine de poisson en kg	2000	600	1200000
2	Tourteau de coton en kg	1500	200	300000
3	Maïs jaune	2500	120	300000
4	Tourteau de soja	1500	550	825000
5	Son de riz	2000	100	200000
6	Farine de blé (liant)	1000	100	100000
7	Sel gemme	501	150	75150
8	Complexes minéraux-vitamines	18	15000	270000
9	Huile de palme	100	2500	250000
10	Gasoil/mouture et granulation en litre	120	600	72000
11	Main d'œuvre hommes/jour (Menier)	10	2500	25000
	Total	11249		3617150

Annexe 10 : Tableau Acquisition de matériels et intrants de transformation du poisson

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant FCFA
1	Sceaux plastique 20L	unité	60	2 500	150 000
2	Bassine 70L	unité	40	5 000	200 000
3	Balance 50kg	unité	20	25 000	500 000
4	Panier plastique 2 litres cuvette	unité	20	400	8 000
5	Panier plastique 20 litres cuvette	unité	100	1500	150 000
6	Panier plastique 50 litres cuvette	unité	100	3500	350 000
7	Bâche en plastique 4X5m ou 3x6m	unité	100	15000	1 500 000
8	Couteau petit	unité	2	1000	2 000
9	Couteau moyen	unité	40	2500	100 000

10	Couteau grand	unité	40	5000	200 000
11	Broches à pointes	unité	100	1500	150 000
12	Cadre en bois+ grillage 2mx1,5m	unité	80	35000	2 800 000
	Total				3 310 000

Tableau ; 1 kits matériels et équipements de transformation du poisson

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant FCFA
1	Sceaux plastique 20L	unité	3	2 500	7 500
2	Bassine 70L	unité	2	5 000	10 000
3	Balance 50kg	unité	1	25 000	25 000
4	Panier plastique 2 litres cuvette	unité	2	400	800
5	Panier plastique 20 litres cuvette	unité	5	1500	7 500
6	Panier plastique 50 litres cuvette	unité	5	3500	17 500
7	Bâche en plastique 4X5m ou 3x6m	unité	5	15000	75 000
8	Couteau petit	unité	4	1000	4 000
9	Couteau moyen	unité	2	2500	5 000
10	Couteau grand	unité	2	5000	10 000
11	Broches à pointes	unité	6	1500	9 000
12	Cadre en bois+ grillage 2mx1,5m	unité	4	35000	140 000
	Total				171 300

Annexe 11 ; Tableau Service Appui Technique (Frais d'appui au Projet)

Tableau : Fonctionnement DRP, Année 1 DRP

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant FCFA
Frais de mission DRP		12	464 165	5 569 980
Salaire chauffeur		12	125 000	1 500 000
Frais de carburants		7	180 000	1 260 000
Entretien véhicule		4	100 000	400 000
Total				8 729 980

Tableau : Fonctionnement DRP, Année 1+2+3 DRP

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant FCFA
Frais de mission DRP		36	464 165	16 709 940
Salaire chauffeur		36	125 000	4 500 000
Frais de carburants		21	180 000	3 780 000
Entretien véhicule		12	100 000	1 200 000

Total				26 189 940
--------------	--	--	--	-------------------

Tableau : Fonctionnement DNP, Année 1 DNP

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant FCFA
Frais de mission DNP		3	240 000	720 000
Frais de carburants		3	165 000	495 000
Total				1 215 000

Tableau : Fonctionnement DNP, Année 1+2+3 DNP

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant FCFA
Frais de mission DNP		6	1 215 000	7 290 000
Frais de carburants		6	180 000	1 080 000
Total				8 370 000

Nom de l'Organisation/Institution	Contact Points focaux et Adresse
ONU Femmes Mali	1) Kamissa Traoré, Coordinatrice IPAFE/PROCEGEM, ONU Femmes Mali, kamissa.traore@unwomen.org Tel : 94 94 50 70
Direction Nationale de la Pêche (DNP)	1) <u>Moussa Koumaré</u> <u>Directeur Régional de la Pêche, Direction</u> <u>Régionale de la Pêche de Ségou, Quartier</u> <u>Administratif Ségou, Tél. 21 32 01 65</u> <u>moussakoumare33@yahoo.fr</u>